

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

De l'Oural à Istanbul : Le parcours déchirant des femmes victimes de la traite humaine

Auteur : Laurie Albert Lermite

Promoteur(s) : Tanguy Struye de Swielande

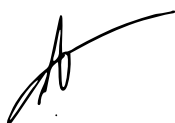
Lecteur(s) : Lieven De Winter

Année académique : 2023-2024

Déclaration de déontologie

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au **Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses** et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a long horizontal stroke.

Remerciements

Je souhaite exprimer ma profonde gratitude à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à l'aboutissement de ce mémoire de fin d'études. Sans leur soutien et leur encouragement, ce travail n'aurait pas été possible.

Tout d'abord, je tiens à remercier chaleureusement le lecteur de mon mémoire, Monsieur Tanguy Struye de Swielande, pour sa patience, ses conseils avisés et son soutien tout au long de ce projet. Son expertise ainsi que sa rigueur scientifique ont été d'une aide précieuse et ont largement contribué à la qualité de ce travail.

Un grand merci à ma famille, et en particulier à ma mère, pour son soutien indéfectible et sa compréhension tout au long de mes études. Son amour et son encouragement m'ont donné la force de persévérer et de mener à bien ce projet.

Enfin, je tiens à remercier mes grands-parents maternels sans qui je n'en serais pas là aujourd'hui. Votre histoire et vos parcours de vie ont été une source d'inspiration immense pour moi. Votre persévérance, votre sagesse et les valeurs que vous m'avez transmises m'ont guidée tout au long de mon parcours académique et ont profondément influencé mes choix de carrière. Vous avez toujours cru en moi et m'avez soutenue de toutes les manières possibles. Merci pour votre amour inconditionnel et vos encouragements constants. Mamie, ce mémoire est pour toi.

À tous, merci infiniment,

Laurie Albert Lermite



Table des matières

Déclaration de déontologie.....	3
Remerciements	4
Liste des abréviations	7
1. Introduction	8
2. Cadre théorique : Théories constructiviste et féministe des relations internationales	11
2.1. <i>La fin de la guerre froide et la naissance de la théorie constructiviste</i>	11
2.2. <i>La théorie féministe des relations internationales</i>	13
2.3. <i>Définir le concept de « genre » et d'identité sexuelle</i>	16
3. Méthodologie	20
3.1. <i>Objet du mémoire</i>	20
3.2. <i>Méthode d'analyse et hypothèses</i>	23
4. Perestroïka, glasnost et disparition de l'URSS : répercussions économiques et politiques sur les pays d'Europe centrale et orientale	25
4.1. <i>La perestroïka et la glasnost</i>	25
4.2. <i>Disparition de l'URSS</i>	27
4.4. <i>Transitions économiques, manque d'opportunités et adhésion à l'Union européenne</i>	32
4.5. <i>Facteurs moteurs des migrations : pauvreté, inégalités, et exclusion sociale</i>	37
5. Turquie : Terre d'opportunités ou terre d'exploitation ?.....	42
5.2. <i>Demande croissante en main d'œuvre bon marché en Turquie</i>	45
5.3. <i>Perméabilité des frontières et réseaux criminels</i>	48

5.4. <i>Traite et migration des femmes : Analyse des facteurs et des mécanismes</i>	52
5.4.1. <i>La traite des êtres humains</i>	52
5.4.2. <i>Facteurs des migrations et profil des femmes</i>	56
5.4.3. <i>Méthodes de recrutement</i>	58
6 . Conclusion.....	61
7. Bibliographie.....	64
8. Annexes	76

Liste des abréviations

ANAP : Parti de la mère patrie
AKP : Parti de la justice et du développement
CHP : Parti républicain du Peuple
COMECON : Conseil d'Assistance Économique Mutuelle
FMI : Fonds monétaire international
IDH : Indice de développement humain
MGK : Conseil de la sécurité nationale
MHP : Parti du mouvement nationaliste
PECO : Pays d'Europe centrale et orientale
PED : Pays en développement
PKK : Parti des travailleurs du Kurdistan
PCUS : Parti Communiste de l'Union Soviétique
RNB : Revenu national brut
TFRI : Théorie féministe des relations internationales
UE : Union européenne

De l'Oural à Istanbul : Le parcours déchirant des femmes victimes de la traite humaine

1. Introduction

La traite des femmes constitue l'une des violations les plus graves des droits de l'Homme, affectant des millions de personnes à travers le monde. Parmi les nombreuses formes de traite des êtres humains, la traite des femmes en provenance des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) vers la Turquie s'est imposée comme un problème préoccupant et complexe au cours des dernières décennies. Cette dynamique migratoire illégale, souvent alimentée par des réseaux criminels bien organisés, illustre une intersection tragique entre vulnérabilités socio-économiques, exploitations et injustices profondes.

Les PECO, après la chute de l'Union soviétique en 1991, ont traversé une période de transition économique et politique tumultueuse. L'effondrement du communisme et l'adoption subséquente de l'économie de marché ont engendré des bouleversements majeurs, tant au niveau macroéconomique que dans la vie quotidienne des citoyens (Paladi & al, 2018). Les promesses d'une prospérité future se sont souvent heurtées à une réalité marquée par le chômage, la pauvreté et l'inégalité croissante. Dans ce contexte de précarité et d'incertitude, de nombreuses femmes issues des PECO sont devenues des cibles faciles pour les trafiquants d'êtres humains.

En Turquie, les transformations économiques et politiques depuis les années 1980 ont également contribué à une demande croissante en main-d'œuvre bon marché. La Turquie, située à la croisée des chemins entre l'Europe et l'Asie, est devenue une destination privilégiée pour les migrants en quête de meilleures opportunités économiques. Cependant, cette migration est souvent exploitée par des réseaux criminels sophistiqués, entraînant des femmes dans des conditions de travail abusives, la violence et la traite sexuelle.

Les trafiquants exploitent les espoirs et les aspirations de ces femmes, leur offrant des perspectives de travail et de vies meilleures en Turquie. Cependant, les promesses d'emplois décents et de conditions de vie améliorées se transforment

rapidement en cauchemars d'exploitation sexuelle, de travail forcé et d'abus. La Turquie, en tant que pays de destination, joue un rôle central dans cette dynamique, non seulement en raison de sa position géographique stratégique à la croisée de l'Europe et de l'Asie, mais aussi à cause de ses propres défis socio-économiques et législatifs. La perméabilité des frontières turques, exacerbée par des conflits régionaux et des flux migratoires intenses, ont facilité le transit illégal des femmes des pays d'Europe centrale et orientale. Les failles dans les systèmes de contrôle aux frontières et la corruption généralisée augmentent les opportunités pour les réseaux criminels de prospérer. Ces femmes victimes de la traite se retrouvent souvent dans des situations où elles sont privées de leurs documents d'identité, maintenues dans des conditions de servitude et confrontées à des violences physiques et psychologiques constantes.

Comprendre les mécanismes de la traite des femmes des PECO vers la Turquie nécessite une approche multidimensionnelle. Il est essentiel d'analyser non seulement les facteurs économiques et sociaux dans les PECO, mais aussi les raisons qui poussent ces femmes à migrer. Ce mémoire vise à exploiter en profondeur la traite des femmes des PECO vers la Turquie, en examinant les causes sous-jacentes, les profils des victimes ainsi que les méthodes de recrutement. Ce travail s'appuie sur l'approche théorique développée par les féministes puisqu'elle offre des perspectives pertinentes pour comprendre les dynamiques de pouvoir, de genre et d'exploitation qui sous-tendent ce problème. La théorie féministe des relations internationales critique les approches traditionnelles des RI (libéralisme, réalisme et constructiviste) qui tendent à négliger ou à minimiser les expériences et les perspectives des femmes. Elle met l'accent sur la manière dont les relations de pouvoir globales affectent différemment les hommes et les femmes, souvent au détriment de ces dernières. Par conséquent, cette recherche vise à répondre à la question suivante : « **Comment les dynamiques socio-économiques et politiques des PECO et de la Turquie, ainsi que les inégalités de genre, contribuent-elles à la vulnérabilité des femmes à la traite des êtres humains ?** ».

Initialement, le sujet de ce mémoire portait sur la traite des femmes de la Russie actuelle vers la Turquie. Vu l'ampleur de cette vaste thématique et le manque d'information relatif à ce sujet, il a cependant été nécessaire d'élargir le champ d'analyse aux pays d'Europe centrale et orientale. En effet, de multiples sources

d'information concernant la traite des femmes des PECO vers la Turquie ont été trouvées, élargissant ainsi la zone de recherche.

En premier lieu, cette recherche se concentrera sur le contexte historique et socio-économique de l'URSS avant son effondrement et les raisons qui vont pousser à celui-ci. Une explication politique et économique sera développée, ainsi qu'une partie sur l'état économique des pays d'Europe centrale et orientale après l'effondrement de l'URSS, en mettant en lumière les transformations majeures qui ont conduit à une augmentation de la vulnérabilité des femmes. Ensuite, nous analyserons la situation politique et économique en Turquie, en nous concentrant sur les défis internes et les dynamiques migratoires qui facilitent la traite des femmes. Une partie sur les réseaux criminels et l'exploitation géographique de la Turquie sera expliquée afin d'apporter des éléments concrets sur les profils des victimes et des trafiquants. La lutte contre la traite des êtres humains, et en particulier la traite des femmes, nécessite un engagement global et coordonné. Ainsi, en mettant en lumière les complexités de la traite des femmes des PECO vers la Turquie, ce mémoire vise à sensibiliser davantage sur cette problématique et encourager des actions concrètes pour protéger les droits et la dignité des femmes à travers le monde.

2. Cadre théorique : Théories constructiviste et féministe des relations internationales

2.1. La fin de la guerre froide et la naissance de la théorie constructiviste

La fin de la guerre froide a soulevé de nombreuses questions concernant le fonctionnement des relations internationales. Ce phénomène a modifié la configuration des rapports de forces économiques et politiques entre États, sans pour autant diminuer les conflits d'intérêts ou les violences marquant le cours de la politique internationale (De Senarclens, 2006). Les théories dites traditionnelles des relations internationales, telles que le réalisme ou le libéralisme ont été critiquées pour leurs « hypothèses matérielles statiques » qui ont encouragé les constructivistes à comprendre les dimensions sociales du système international (Jaeger, 2016). En effet, les théories réalistes et libérales se concentrent principalement sur les aspects matériels et rationnels des interactions internationales (comme la puissance et les intérêts économiques) tandis que la théorie constructiviste des relations internationales met l'accent sur le rôle des idées, des normes et des valeurs et des identités dans la formation et la conduite des relations internationales (Wendt, 1999). Alexander Wendt et Nicholas Onuf sont les principaux auteurs de la pensée constructiviste dans le domaine des relations internationales. Selon eux, le constructivisme est considéré comme le troisième plus important courant de pensée et aborde les relations internationales comme n'importe quelles relations sociales (Ibid).

Wendt analyse les relations de pouvoir en montrant que celles-ci sont elles-mêmes le résultat d'une construction de la société internationale, dans le sens où la société internationale est construite par ceux qui y participent. Ainsi, les idées et les normes jouent un rôle crucial dans la formation des politiques internationales. Les concepts comme la souveraineté, les droits de l'Homme et le droit international ne sont pas donnés, mais sont construits et maintenus par des discours et des pratiques (Onuf, 1989). Wendt et Onuf soutiennent que les identités des acteurs internationaux (qu'ils soient des États, des organisations internationales ou d'autres entités) façonnent leurs intérêts et leurs comportements. De cette façon, les intérêts des États ne sont pas fixes

ou prédéfinis, mais sont formés par les interactions sociales et les contextes historiques. Ainsi, le constructivisme « prétend que les gens font la société, et la société fait les gens » (Macleod, 2004).

Wendt va alors établir deux affirmations : premièrement que « les structures de l'association humaine sont déterminées par des idées partagées plutôt que par des forces matérielles », et que « les identités et les intérêts d'acteurs réfléchis sont construits par ces idées plutôt que donnés par la nature » (Ibid). Selon cette vision, les acteurs ont des identités qui vont participer à la création de leurs intérêts qui, eux, vont influencer sur le comportement et leurs relations avec d'autres acteurs. Il convient alors de se pencher sur la nature des acteurs (État, groupe et individus) et sur leurs relations aux environnements structurels plus larges. Les structures et les institutions déterminent les identités, les intérêts et le comportement des individus, mais ces derniers reproduisent et changent les structures institutionnelles de la société internationale. Cette théorie de la connaissance soutient que les êtres humains génèrent des connaissances et du sens à travers les interactions et les idées du monde. Par conséquent, la perspective constructiviste met l'accent sur les normes et les identités socialement construites et aide à comprendre comment ces normes constituent les comportements des acteurs et leur environnement (Walter, 2012). Cette relation peut être modifiée car la structure internationale peut également influencer les êtres sociaux comme les États.

Dans le cadre de la traite des femmes des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) vers la Turquie, l'application de la théorie constructiviste permet de mettre en lumière plusieurs dimensions : la manière dont la notion de trafic des femmes est socialement construite, mais également, comment les normes internationales, notamment en matière de droits de l'Homme, influent sur la perception de la traite des femmes. Les débats autour de ces normes peuvent façonner les réponses des États et des acteurs internationaux face à ce phénomène. Enfin, le constructivisme permet d'analyser et examiner les interactions entre les États impliqués dans le trafic des femmes des PECO vers la Turquie, en mettant l'accent sur la manière dont les relations bilatérales, les négociations et les collaborations influent sur les efforts pour la lutte contre la traite d'êtres humains.

2.2. La théorie féministe des relations internationales

La théorie féministe vue selon les relations internationales, est un courant de pensée parfois associé aux approches critiques et réalistes (Tickner, 1992). Comme les autres approches féministes d'autres disciplines, elle explore les questions de genre et d'interactions sociales. Les principales auteures, pillées de l'approche féministe sont : Ann Ticker, Sandra Harding, Christine Sylvester et Cynthia Enloe. Ces différentes femmes se questionnent quant au rôle de la femme sur la scène internationale à partir des années 1980, bien que celles-ci aient été actives sur la scène internationale avant que la discipline des relations internationales ne commence à s'interroger sur le sujet (Battistella & al, 2019). En effet, dès la première guerre mondiale et le Congrès international des femmes à La Haye en 1915, ces auteures affirment que « le féminisme n'est pas une chose nouvelle en relations internationales », mais que « c'est plutôt le champ des relations internationales qui est arrivé tard au féminisme » (Ibid).

L'objectif de la théorie féministe des relations internationales est de penser la condition des femmes, et de comprendre les modalités contemporaines des inégalités qui ont configuré l'ordre international. La théorie féministe des relations internationales se manifeste principalement sur le rôle limité des femmes, les opinions masculines dominantes ou les expériences ou les femmes ne sont pas prises en compte (Simsir, 2021). Selon Tickner, l'une des principales pionnières de cette approche, les principes des théories traditionnelles des relations internationales se basent sur une vision partielle des choses, qui place toujours l'homme au centre de l'analyse (Tickner, 1992). En utilisant plusieurs variables, les théories féministes redéfinissent les concepts de pouvoir, souveraineté, hégémonie et sécurité.

La théorie féministe des relations internationales défend l'idée que les déclarations selon lesquelles la guerre n'a rien à voir avec le genre ont toujours été fausses compte tenu de la prédominance des hommes dans les questions de sécurité. Ainsi, le caractère masculin de la guerre a toujours été le point de départ de nombreuses études féministes, bien que la prise en considération des femmes comme partie intégrante de la guerre ou au contraire comme étant extérieures à la guerre est un premier point de désaccord entre les féministes (Prügl, 2015). Ces auteures défendent également la théorie selon laquelle les inégalités de genre sont omniprésentes dans les

relations internationales et ont un impact profond sur la guerre, la paix, la sécurité, le développement, et les droits humains. Dans cette diversité de paradigmes critiques, cinq principales théories féministes retiennent notre attention : le féministe empirique, libéral, radical, marxiste et post-moderne.

Le féministe empirique dans le contexte des relations internationales se concentre sur l'observation et l'analyse des données concrètes pour comprendre comment les relations de genre et inégalités affectent les dynamiques internationales. Cette approche se distingue par son utilisation de méthodes empiriques (données quantitatives et qualitatives) pour révéler les réalités des femmes et d'autres groupes marginalisés dans le système international. De plus, le féminisme empirique analyse comment les politiques publiques, les institutions et les organisations internationales affectent les hommes et les femmes de manière différente (Betga & al, 2021).

Le féminisme libéral quant à lui est une approche du féminisme qui se concentre sur l'égalité des droits et des opportunités pour les femmes à travers des réformes légales et politiques. Cette approche est enracinée dans les principes du libéralisme classique, qui met l'accent sur la liberté individuelle, l'égalité devant la loi et les droits de l'Homme (Alvarez, 2015). Les racines du féminisme libéral remontent en 1989, avec l'ouvrage *Bananas, Beaches and Bases* de Cynthia Enloe qui s'interroge sur l'absence des femmes dans le cadre décisionnel tout en démontrant la nécessité d'inclure les femmes dans la sphère publique (Betga & al, 2021).

Le féminisme radical est un courant de pensée qui considère que l'oppression spécifique des femmes au bénéfice des hommes résulte, avant toute autre cause, du patriarcat. Il s'agit d'une critique radicale des structures sociales, politiques et économiques qui perpétuent les inégalités de genre et la domination masculine souvent associée au mouvement extrême. Les trois piliers du féminisme radical sont : (1) le patriarcat comme système d'oppression, (2) le caractère central du genre, et (3) la critique de la sphère privée. Grace Atkinson, l'une des auteures du féminisme radical dénonce le féminisme radical comme étant l'oppression des femmes par le système patriarcal qui organise la domination des femmes par les hommes autant dans la vie privée que publique (Delphy & al, 2019).

Concernant le féminisme marxiste et post-moderne, le féministe marxiste est un courant de pensée féministe qui analyse l'oppression des femmes comme un produit du système capitaliste. Il s'inspire des théories de Karl Marx et Friedrich Engels sur la lutte des classes et l'exploitation économique, en les appliquant à l'analyse des inégalités de genre (Bouché-Frati, 2022). Le féminisme post-moderne s'inspire des théories philosophiques postmodernes pour déconstruire les notions de genre, d'identité et de pouvoir. Il remet en question les récits universels et essentialistes sur les femmes et le genre, en mettant l'accent sur la diversité des expériences et des perspectives (Butler, 2019). Le féminisme post-moderne se base sur trois piliers : (1) la critique des grands récits, (2) la déconstruction des identités, et (3) la centralité du pouvoir et du discours. La particularité du féminisme post-moderne réside également dans son champ d'étude. Celui-ci regroupe diverses perspectives théoriques dont : le féminisme poststructuraliste, qui met l'accent sur le caractère socialement construit du langage et des identités, et analyse comment le discours participe à la production des inégalités de genre, et le féminisme déconstructionniste qui utilise la déconstruction pour analyser les structures de pouvoir et les catégories binaires qui sous-tendent les oppressions, y compris les oppressions de genre (Varikas, 1993).

Également, le concept de violence est souvent mentionné par les théoriciennes. La violence faite aux femmes est certes un concept complexe mais il s'agit d'un phénomène ancré dans la société qui peut se manifester sous plusieurs formes : physique, sexuelle, psychologique, sociale et économique. La violence naît surtout de la société et des conditions de vie (Vaz Cabral, 2013). Selon plusieurs spécialistes, « sur toute l'étendue de la planète, la violence – physique, sexuelle et psychologique – affecte les femmes de toutes les classes et sociétés. Les effets de cette violence, l'absence de formes accessibles de soutien et la part des médias et de l'éducation dans le maintien de cette situation sont apparemment chose commune ; il en va de même, dans bien des cas, des traditions culturelles, de la religion et de la conduite des États qui perpétuent et excusent la violence et souvent négligent de faire le nécessaire pour remédier à la situation de l'immense multitude de femmes qui la subissent » (Ibid). Cette définition est utilisée pour expliquer le déséquilibre qui caractérise les rapports de pouvoir entre les sexes dans la société, mais également expliquer les comportements marqués par des actes tels que les coups et blessures physiques, sévices sexuels, viol,

violence psychologique, harcèlement, intimidation contrainte et pratiques traditionnelles ou culturelles.

Ainsi, les analyses des auteures de la théorie féministe des relations internationales tournent autour du genre et du patriarcat, des questions d'inégalités hommes/femmes, de l'identité sexuelle, et de la paix et de la sécurité. Dans le cadre de ce travail, une analyse plus approfondie du genre et du patriarcat ainsi que de l'identité sexuelle seront abordés.

2.3. *Définir le concept de « genre » et d'identité sexuelle*

Les théories des relations internationales démontrent que les recherches en sciences sociales gagnent à envisager les questions de genre et d'identité sexuelle (Broqua & al, 2009). Les études féministes quant à elles, ont permis de montrer d'une part, que les femmes sont des sujet politiques et d'autre part, que travailler sur les femmes permet de redéfinir les frontières du politique pour y inclure d'autres catégories telles que le sexe, le genre, ou encore l'identité sexuelle (Jenson & al, 2009). Dans les discours académiques et sociaux, les concepts de genre et d'identité sexuelle jouent un rôle central dans la compréhension des dynamiques individuelles et sociétales. Bien que souvent utilisés conjointement, ces concepts permettent de comprendre ces distinctions pour aborder les questions de diversité, d'inclusion et d'égalité.

Le concept de genre

Le concept de genre s'est avéré comme prometteur pour expliquer les phénomènes politiques touchant les rapports de sexe, mais également pour expliquer la dimension genrée de phénomènes politiques considérés jusqu'à présent comme neutre. En effet, bien que la variable de « sexe » constitue une variable indépendante, il s'agit ici d'évaluer les effets sur des comportements politiques qui ont été définis au préalable, tandis que le concept de genre est au contraire un système de relations sociales qui va déterminer le contenu des groupes « femmes » et « hommes » au travers de la division du travail, des idéologies, de la citoyenneté, de la maternité ou encore de la féminité et de la masculinité (Jenson & al, 2009). Il est important de

souligner que le genre est une construction sociale, ce qui signifie qu'il n'est pas déterminé par la biologie. En effet, les rôles de genre et les identités sexuelles varient selon les cultures et les époques. Ici, le concept de genre dans la théorie féministe des relations internationales constitue une approche critique et analytique qui met en lumière comment les relations de pouvoir entre les sexes influencent les dynamiques internationales.

Les théoriciens féministes des relations internationales soutiennent que le genre est une construction sociale qui façonne la manière dont nous comprenons le monde et nos interactions les uns avec les autres. Ainsi, le concept de « genre », ici expliqué comme « corps sexués masculins et féminins et à leurs activités matérielles » est le principe premier des conflits (Tickner, 1992). Le genre est la construction sociale de la différence des sexes. Ici, l'emploi d'un terme spécifique permet de souligner le caractère social des comportements et des significations associés à la différence des sexes. Cette construction sociale a d'abord une dimension matérielle, elle s'incarne dans des comportements, des statuts différenciés selon le sexe, et une distribution inégale des ressources et des espaces sociaux entre hommes et femmes. Le genre, en tant que rapport social, est un rapport de pouvoir. Il existe d'une part un rapport de force inégalitaire entre hommes et femmes, et une supériorité sociale associée aux valeurs au masculin et au féminin.

Étant donné que l'élaboration des politiques étrangères a toujours été exclusivement menées et axée par des hommes, il semble cohérent que toutes les disciplines relatives à la politique soient principalement axées sur les hommes et la masculinité. Il est vrai que nous sommes toujours habitués à assimiler le terme de politique à ce qui est masculin. La masculinité et la politique ont toujours été des notions associées l'une à l'autre (Moujoud & al, 2005). Il est vrai que les aspects liés à la masculinité sont la plupart du temps la virilité, le courage, le pouvoir, la force physique, etc... Les différences de genres sont alors parfaitement établies et renforcent le fait que la supériorité est donnée aux hommes. En effet, il existe une division entre le protecteur, ici étant « l'Homme » et la protégée, ici, étant la femme. Ainsi, le protecteur se retrouve dans l'obligation de recourir à la violence pour protéger la nation, les faibles ou encore les femmes et les enfants (Prügl, 2015). Cette relation protecteur/protégée, loin d'être égalitaire se base sur le fait que l'Homme est la

personne à charge, il a le rôle du « héros », prend des décisions et il détient la force, alors que la femme dépend du protecteur et se soumet à son autorité en échange de la sécurité qu'il lui procure.

Ainsi, le concept de genre dans la théorie féministe des relations internationales propose une réévaluation critique des dynamiques mondiales. Il met en lumière les inégalités de genre et appelle à une vision plus inclusive et équitable des affaires internationales.

L'identité sexuelle

Dans la théorie féministe des relations internationales, le concept d'identité sexuelle est utilisé pour analyser et comprendre comment les identités sexuelles influencent et sont influencées par les dynamiques de pouvoir au niveau international. L'identité sexuelle, dans le cadre de la théorie féministe des relations internationales, se réfère à la manière dont les individus se perçoivent et sont perçus en termes d'orientation sexuelle et d'identité de genre (Tickner, 1992). Cette perspective examine les impacts des structures de pouvoir, des normes sociales et des politiques internationales. L'identité sexuelle peut être influencée par des facteurs biologiques, culturels, sociaux et personnels. À partir des années 1980, la théorie féministe renouvelle les débats sur la traite des femmes et la prostitution. La prostitution, en tant que phénomène social et économique complexe, est abordée de différentes manières par la théorie féministe des relations internationales.

Ainsi, deux principales positions émergent pour les théoriciennes : l'une affirme que toute forme de prostitution est une violence contre les femmes, et l'autre se base sur les besoins des travailleuses du sexe pour demander une amélioration de leurs conditions de travail et des mesures de protection sanitaire (Corrin, 2003). La prostitution peut ainsi être abordée à travers plusieurs prismes, en mettant en lumière les relations de pouvoir, les inégalités et les impacts sur les individus et les sociétés. En effet, la prostitution est souvent analysée comme une forme d'exploitation résultant des inégalités de genre et des dynamiques de pouvoir patriarcales. Les théoriciennes des relations internationales soulignent également le fait que la globalisation a intensifié le trafic sexuel international, ou les femmes et les filles des pays pauvres sont particulièrement vulnérables (Broqua & al, 2009).

En ce qui concerne l'identité sexuelle féminine et le droit des femmes de contrôler leur corps et leur personne, tout se rattache à l'idée que l'on se faisait de leur auto-détermination. Tout tourne autour de la question du « contrôle » et du consentement. Les femmes migrantes, victimes de la traite, ne deviennent pas toutes des prostituées et toutes les prostituées étrangères n'ont pas été forcées à effectuer ce travail (Vinet, 2008). Il existe de nombreuses manières d'exploiter les femmes migrantes en dehors de la prostitution : contraintes, duperies, exploitation matérielle et violences, etc. Ainsi, « théoriser » la traite et la prostitution semble alors complexe car il est difficile de fixer des limites : la traite est-elle forcée ou libre ? Dans le cadre de la prostitution, les femmes sont-elles des actrices ou des victimes ? Toutes ces distinctions dépendent de la société et de l'État qui empêchent les femmes d'avoir parfois une autre activité tandis que la violence est inhérente à la traite et à la prostitution (Corrin, 2003).

Les concepts de genre et d'identité sexuelle, lorsqu'ils sont analysés à travers la théorie féministe des relations internationales, offrent une compréhension approfondie des dynamiques de pouvoir, des inégalités et des impacts des politiques internationales sur les individus et les sociétés. Ainsi, la théorie féministe des relations internationales (TFRI) propose une critique et une reconfiguration des paradigmes traditionnels des relations internationales pour inclure les expériences des personnes de diverses identités de genre et sexuelles.

3. Méthodologie

3.1. Objet du mémoire

Ce mémoire vise à atteindre plusieurs objectifs : premièrement, à analyser les causes profondes et les facteurs de vulnérabilité qui poussent les femmes à devenir victimes de la traite, deuxièmement, à examiner les modes opératoires des trafiquants et les différentes formes d'exploitation auxquelles les victimes sont confrontées, et enfin, à dresser un portrait détaillé des femmes victimes de la traite, en tenant compte de leurs caractéristiques socio-économiques, motivations et expériences. À des fins synthétiques, ce mémoire portera uniquement sur la période allant des années 1985 à 2010. En effet, cette période semble être la plus appropriée pour étudier l'évolution de la traite des femmes, étant donné que ces années font référence aux guerres de Yougoslavie, de la dislocation de l'URSS, ainsi que différentes guerres civiles. L'effondrement du bloc de l'Est et la fin de la guerre froide ont accéléré le déclin de l'idéologie communiste ou un grand nombre de pays se convertissent au libéralisme. Tous ces éléments sont clés dans le développement de la traite des femmes des pays de l'ex-URSS vers la Turquie.

Dans un souci de délimitation de l'espace, les migrations et traite des femmes des pays de l'Europe centrale et orientale (PECO), vers la Turquie seront abordées. Il est important de noter que l'histoire des pays d'Europe centrale et orientale est complexe et nuancée et que chaque pays a vécu sa propre transition post-communiste avec ses défis et ses réussites. La complexité du sujet et le manque de résultat spécifique à chaque pays ne nous permet pas de traiter chaque pays individuellement, c'est la raison pour laquelle l'intégralité des PECO sera évoquée dans ce travail.

Dans le cadre de ce mémoire, le terme de « traite » sera employé plutôt que de « trafic ». En effet, dans les discussions sur la migration forcée et l'exploitation sexuelle, les termes « traite » et « trafic » sont souvent utilisés, mais ils ont des implications distinctes en termes juridiques et conceptuels. Lorsqu'il s'agit de la traite des femmes des PECO vers la Turquie, il est essentiel de comprendre pourquoi le terme « traite » est préféré. Selon le protocole de Palerme, la traite des êtres humains est définie comme « le recrutement, transport, transfert, l'accueil et la prise en charge de personnes par le biais de menaces ou utilisation de la force ou de formes de

contraintes telles que l'enlèvement, la fraude, la tromperie, l'abus de pouvoir dans un but d'exploitation » (Ragaru, 2007) ou encore « Tous les actes liés au recrutement et au transport d'une femme à l'intérieur et à l'extérieur des frontières d'un pays pour l'obliger à travailler ou à offrir des services par le recours à la violence et aux menaces de violence, à l'abus de pouvoir ou à une position de domination, à la servitude pour dettes, à la duperie ou à d'autres formes de coercition » (Bruckert & al, 2002). Utiliser le terme de « traite » met l'accent sur les droits des victimes. Cela reconnaît que les personnes déplacées à des fins d'exploitation sont des victimes de crimes graves, nécessitant une protection et des services de soutien spécifiques.

Ici, la traite des femmes met en lumière des réalités complexes et alarmantes qui nécessitent une compréhension approfondie des concepts d'exploitation sexuelle, de vulnérabilité et de migration forcée. Ces notions sont au cœur des discussions sur les droits humains, les inégalités de genre et les politiques migratoires, et elles revêtent une importance cruciale pour aborder les enjeux liés à la traite des femmes, d'où la raison de les définir. Ainsi, la traite à des fins exploitation sexuelle désigne « le recrutement, le transport et le transfert - à l'intérieur ou l'extérieur d'un pays, par des moyens légaux ou illégaux - ainsi que l'hébergement ou l'accueil de personnes, principalement des femmes et enfants, dans le but de les exploiter sexuellement » (Oxman-Martinez & al, 2005). Afin d'y parvenir, l'industrie du sexe et ses agents et agentes vont utiliser différentes stratégies pour parvenir à leur but : menace de recours à la force, enlèvement, fraude, duperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou encore offre ou acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre à des fins d'exploitation (Ricci & al, 2012).

Également, il est important de ne pas confondre la notion de traite et de trafic de migrants. La notion de trafic de migrants englobe le « trafic illicite de migrants » ou encore le fait « d'assurer, afin d'en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel, l'entrée illégale dans un État partie d'une personne qui n'est ni un ressortissant ni un résident permanent de cet État » (Vaz Cabral, 2013). Il est vrai que l'utilisation des mêmes trajectoires d'immigration, des mêmes réseaux rend la distinction difficile. Ainsi, il est important de dissocier ce qui relève du « trouble à l'ordre public » d'un « crime contre la personne » (Ibid). Pour les

différencier, il est important de constater que la traite consiste en une exploitation de la force de travail d'une personne, alors que le trafic de migrants consiste à tirer profit de la difficulté de migrer légalement en faisant payer une certaine somme aux personnes désirant quitter ou fuir leur pays. Une fois arrivé sur le territoire souhaité, le migrant est libre de ses faits et gestes car le service a été payé au départ. De plus, le trafic de migrants est transnational tandis que la traite d'êtres humains peut être nationale (Ragaru, 2007). C'est la raison pour laquelle le Haut-Commissariat des Nations unies des droits de l'Homme souligne « le phénomène de la traite dépasse largement la simple circulation de personnes organisée dans un but lucratif » (Ibid).

Ce qui distingue la traite de l'introduction clandestine de migrants est l'élément supplémentaire critique que constitue le recours à la force, la contrainte ou la tromperie tout au long ou à un stade donné du processus – tromperie, force ou contrainte étant utilisées à des fins d'exploitation. Si ces éléments supplémentaires sont parfois évidents, ils sont souvent difficiles à prouver, sans une enquête approfondie. « Le fait de ne pas bien repérer une victime de la traite entraînera probablement la poursuite du déni de ses droits fondamentaux. Les États sont par conséquent tenus de s'employer à ce qu'elle puisse être et soit effectivement identifiée » (Vaz Cabral, 2013).

Concernant le concept de vulnérabilité, celui-ci peut se définir comme « l'abus d'une situation de vulnérabilité, on entend l'abus de toute situation dans laquelle la personne impliquée n'a pas d'autre alternative réelle et acceptable que de se soumettre à l'abus. La vulnérabilité peut être de toute nature, qu'elle soit physique, psychologique, émotionnelle et familiale, sociale ou économique » (Conseil de l'Europe, 2023). Dans le cadre de la traite des femmes, la vulnérabilité joue un rôle crucial dans le processus de la traite, notamment parce qu'elles sont souvent confrontées à des conditions socio-économiques précaires, à des discriminations de genre ou encore à des violences domestiques généralisées, ce qui accroît leur vulnérabilité. Les inégalités de genre, le manque d'opportunités économiques et l'absence de réseaux de soutien adéquats exposent les femmes à un risque accru d'être ciblées par des trafiquants et des réseaux criminels.

Enfin, la migration forcée est un aspect central de la traite de femmes. Celle-ci se définit comme « le mouvement de populations contraintes de quitter leur lieu de résidence habituel en raison de divers facteurs, tels que les conflits armés, les

persécutions, les catastrophes naturelles, les violations des droits humains ou d'autres situations de danger grave » (Farsedakis, 2009). Cette migration est souvent caractérisée par le manque de choix réel et de volonté délibérée de la part des femmes. Elle peut résulter de multiples causes, y compris les conflits armés, les violences ethniques, religieuses ou politiques, les violations des droits humains, les persécutions basées sur l'appartenance ethnique, etc. Pour la traite des femmes, la migration forcée implique souvent des tendances démographiques, des profils socio-économiques des populations déplacées, ainsi que des politiques d'État.

Pour comprendre pleinement la traite des femmes des pays de l'Est vers la Turquie dans les années 2000, il est essentiel de saisir les concepts d'exploitation sexuelle, de vulnérabilité et de migration forcée. Ces notions offrent un cadre analytique permettant d'examiner les multiples dimensions de cette traite, de ses causes profondes à ses conséquences dévastatrices, et appellent à des réponses politiques et sociales.

3.2. Méthode d'analyse et hypothèses

Méthode d'analyse

Afin d'apporter des éléments concrets de réflexion sur le sujet, ce mémoire s'appuie sur une approche méthodologique rigoureuse et complète via des recherches documentaires et analyses bibliographiques. Pour répondre à notre question de recherche, la méthode quantitative combinée à la méthode déductive semble être la plus appropriée. La distance géographique et culturelle avec le sujet d'étude et la barrière de la langue sont bien évidemment des obstacles à prendre en considération. Le rassemblement des données provenant de sources officielles, d'organisations internationales et d'études de recherche vont nous permettre de quantifier l'ampleur de la traite et de ses impacts et de comparer les résultats obtenus par différentes méthodes d'analyses.

Question de recherche et hypothèses

La traite des femmes est une forme grave de criminalité transnationale qui exploite les personnes vulnérables à des fins d'exploitation sexuelle et économique. Cette pratique a été particulièrement marquée entre les PECO et la Turquie durant les

années 1980 à 2010, période durant laquelle des changements économiques, politiques et sociaux significatifs ont influencé les flux migratoires et les niveaux d'exploitation. Il est alors légitime de se demander **comment les dynamiques socio-économiques et politiques des PECO et de la Turquie, ainsi que les inégalités de genre, contribuent-elles à la vulnérabilité des femmes à la traite des êtres humains ?** Pour répondre à cette question, nous émettons 3 hypothèses.

Tout d'abord, la perméabilité des frontières et la présence de réseaux criminels bien organisés en Turquie facilitent la traite des femmes des PECO vers la Turquie (1). Ensuite, les instabilités politiques et économiques ainsi que les faiblesses institutionnelles dans les PECO et en Turquie facilitent l'activité des réseaux de traite des êtres humains en raison d'un manque de régulation et d'application des lois (2). Enfin, les inégalités de genre profondément enracinées dans les sociétés des PECO et de la Turquie augmentent la vulnérabilité des femmes à la traite des êtres humains en limitant leurs opportunités économiques et sociales et en exacerbant les violences basées sur le genre (3).

4. Perestroïka, glasnost et disparition de l'URSS : répercussions économiques et politiques sur les pays d'Europe centrale et orientale

4.1. La perestroïka et la glasnost

La fin de la Seconde Guerre mondiale et le contexte de la guerre froide ont poussé Joseph Staline à considérer comme un objectif diplomatique majeur de pouvoir traiter d'égal à égal avec les Etats-Unis. Cette idée n'est cependant viable qu'au niveau économique et militaire puisque selon la politique de Staline, et de celle de son successeur, Mikhaïl Gorbatchev, il n'est à aucun moment question des droits et des libertés ou même de la qualité de vie des citoyens (Gidadhubli, 1987). La course à la lune ainsi que l'accident nucléaire de Tchernobyl en 1986, qui a coûté 18 milliards de roubles soit 25 milliards de dollars (Lecerf & al, 1987), ne fait que confirmer le retard de l'URSS face aux Etats-Unis. L'accès au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev le 11 mars 1985, en tant que secrétaire général du Parti Communiste de l'Union Soviétique, va profondément changer le système soviétique. Les réformes de Gorbatchev tiennent en deux piliers, le premier consiste en une profonde réforme du système soviétique dont le système bureaucratique était un obstacle à la reconstruction soviétique (perestroïka) et le deuxième en libéralisant le régime afin de permettre la transparence (glasnost), en d'autres termes, une certaine liberté d'expression et d'information (Gidadhubli, 1987).

Pour mener à bien cette politique, Gorbatchev va diminuer les engagements internationaux de l'URSS et réduire les dépenses militaires afin d'enrayer le déclin moral et économique de l'URSS. Également, il va mettre fin à l'engagement soviétique dans diverses parties du monde : retrait de l'armée russe de l'Afghanistan, reprise des relations sino-soviétiques avec le Cambodge, retrait du soutien soviétique au régime Mengistu en Éthiopie, fin de l'aide économique à Cuba et retrait des troupes soviétiques de l'île (Mason, 1988). Les deux réformes (la perestroïka et la glasnost) ont pour but de transformer l'économie alors inefficace et stagnante de l'URSS en une économie socialiste de marché ou une autonomie de gestion de la propriété collective au détriment de la propriété privée (Lecerf & al, 1987). La perestroïka visait à

revitaliser l'économie soviétique en difficulté en introduisant des éléments de marché libre (décentralisation de l'État, etc) et la glasnost (ou politique de transparence et d'ouverture) à mettre fin à la censure stricte et à l'assouplissement des restrictions sur la liberté d'expression et de la participation politique.

Bien que ces réformes visent à relancer la croissance et augmenter la productivité, elles suscitent la méfiance de la plupart de la société soviétique qui ne cessent de subir la lenteur de l'augmentation du niveau de vie (Paris, 1997). De plus, la glasnost ouvre une boîte de Pandore que Gorbatchev n'est pas près de refermer. En effet, la glasnost a levé le voile sur les problèmes profonds et les injustices du système soviétique, qui étaient auparavant cachés par la censure et la répression. Cette ouverture a donné lieu à une vague de critiques et de contestations, remettant en question la légitimité du Parti communiste et l'idéologie marxiste-léniniste (Ibid). La glasnost a exposé les faiblesses et les erreurs du leadership soviétique, sapant la confiance de la population envers le régime. Ainsi, les opportunistes et les ennemis du régime ont profité de la glasnost pour s'organiser et saper le pouvoir du Parti communiste. La perestroïka quant à elle, n'a pas complètement démantelé le système de planification centralisée. L'absence d'une vision claire et d'une stratégie globale pour la transformation économique a entravé le succès des réformes. De plus, la nomenklatura ou classe dirigeante soviétique craignait pour ses privilèges et son pouvoir, c'est la raison pour laquelle elle s'est opposée aux réformes menaçant son contrôle sur l'économie (Gidadhubli, 1987).

Dans un autre temps, de nombreux mouvements féministes émergents au sein de l'URSS pour contester les inégalités de genre et revendiquer une plus grande participation des femmes à la société, contribuant à l'émergence d'un mécontentement social (Zdravomyslova, 2001). Le rôle des femmes en URSS dans les années 1980-1990 se réduisait entre le rôle de mère et celui d'employée de l'État (Ibid). Les changements structurels apportés par les transformations (politiques, culturelles et économiques) ont donné une chance aux femmes dans l'URSS. La politique de Gorbatchev permet certes, en 1980, la reconstitution des conseils politiques des femmes, même si le programme reste traditionnel, cependant, son but principal est d'alléger la double charge des femmes soviétiques en les faisant réintégrer le domaine

privé. Les premiers mouvements de femmes apparaissent donc dans les dernières années de la perestroïka, au moment le plus fort de la protestation de masse.

Bien que les efforts de Gorbatchev étaient nobles, les effets de la perestroïka et de la glasnost se sont avérés plus profonds et complexe qu'il ne l'avait prévu. Les réformes économiques ont entraîné une instabilité temporaire, avec une inflation croissante et des pénuries de biens de consommation. De plus, l'ouverture politique de la glasnost a libéré un flot de critiques envers le gouvernement et le système communiste, remettant en question leur légitimité et encourageant les mouvements nationalistes dans les républiques soviétiques (Lecerf & al, 1987). Ainsi, l'incapacité à gérer les effets secondaires des réformes, conjugué à des défis géopolitiques et à des tensions internes croissantes, a conduit à l'effondrement de l'Union soviétique en 1991. Le coup d'État manqué de 1991 contre Gorbatchev a accéléré ce processus et en encourageant les républiques soviétiques à se déclarer indépendantes (Rousselet, 1991).

Bien que l'échec de la perestroïka et de la glasnost ont mené à la disparition de l'URSS, la glasnost a permis une plus grande liberté d'expression et d'association, ce qui a encouragé l'émergence de groupes féministes et de mouvements de défense des droits des femmes. Les réformes de Gorbatchev ont ouvert de nouvelles opportunités pour les femmes, cependant les femmes soviétiques ont continué à assumer une part disproportionnée du travail domestique et des soins aux enfants, limitant leur capacité à s'engager dans la sphère publique (Zdravomyslova, 2001). Les structures patriarcales profondément ancrées dans les institutions et les mentalités soviétiques ont freiné les progrès en matière d'égalité des genres, tout comme les violences domestiques, les discriminations sexistes et les stéréotypes de genre restaient des problèmes majeurs.

4.2. Disparition de l'URSS

La disparition de l'Union des républiques socialistes soviétiques le 25 décembre 1991 a marqué un moment symbolique dans l'histoire mondiale. L'URSS jusqu'alors considérée comme l'autre puissance mondiale fait sécession. Les quinze républiques qui la constituaient ou plus exactement ses dirigeants décident de mettre fin à cette

union (Lacoste, 2002). Cet événement soudain mène alors à la dislocation de l'Union des républiques socialistes soviétiques. Dans le cas de l'URSS, où la Russie formait avec les anciennes conquêtes tsaristes un même ensemble géopolitique, celle-ci proclame son indépendance sans aucune pression extérieure (Ibid). En effet, la Russie, avec sa riche histoire, sa culture distincte et sa population importante, aspirait à une plus grande autonomie au sein de l'URSS. L'échec de la perestroïka et de la glasnost ont donné aux russes une voix et une plateforme pour exprimer leurs revendications (Levesque, 2001). Également, l'émergence de Boris Eltsine, un leader charismatique et populiste, a cristallisé les aspirations indépendantistes russes.

Si la théorie féministe des relations internationales n'a pas joué un rôle direct dans la chute de l'URSS en 1991, elle offre une perspective analytique pour comprendre les dynamiques sociales et politiques. Comme énoncé précédemment, au cours des dernières décennies de l'existence de l'URSS, des mouvements féministes ont commencé à émerger, remettant en question les rôles de genre traditionnels et les inégalités entre les hommes et les femmes. Ces mouvements ont joué un rôle crucial dans la sensibilisation aux questions de genre et dans la mobilisation pour des réformes sociales et politiques (Engel, 1987). Longuement actives dans la perestroïka et la glasnost, les femmes ont vu dans cette réforme une opportunité de promouvoir l'égalité des genres et de libéraliser la société soviétique. Si les mouvements de femmes n'ont pas été la cause unique de la chute de l'URSS, leur contribution au processus est remarquée. Elles ont contesté les structures patriarcales, revendiqué l'égalité des droits et des opportunités, et participé activement aux mouvements de réforme et de dissidence. Les inégalités de genre persistantes et l'exclusion des femmes des sphères de pouvoir ont également contribué au mécontentement social qui a mené à la chute du régime soviétique (Ibid).

Ainsi, la dislocation de l'URSS, et la chute du communisme ainsi que l'indépendance de la Russie ont été des événements historiques de grande portée, avec des conséquences profondes pour la Russie et les anciennes républiques soviétiques (Lacoste, 2002). Ces événements ont signifié la fin d'une époque et ont inauguré une période de profonde transformation pour les PECO. Pour rappel, l'acronyme PECO désigne les Pays d'Europe Centrale et Orientale. Ce terme est souvent utilisé pour désigner les pays sous domination soviétique qui ont entamé une transition vers des

économies de marché et des systèmes politiques démocratiques à la suite de l'effondrement de l'Union soviétique. Ces pays étaient considérés comme faisant partie du bloc de l'Est, par opposition aux pays d'Europe occidentale qui formaient le bloc de l'Ouest (Schneider, 2002). Avant cette période, ces pays étaient sous le régime communiste et faisaient partie du bloc de l'Est, sous l'influence de l'Union soviétique (Mossé, 1998). Afin de traiter au mieux notre sujet et de répondre aux hypothèses mentionnées, il convient de retracer l'histoire des pays d'Europe centrale et orientale.

4.3. Histoire et instabilités des pays d'Europe centrale et orientale

L'Europe centrale et orientale désigne une région regroupant les pays situés entre la mer Baltique et la mer Noire, et entre l'Allemagne et l'URSS (Drweski, 2006). Cette région a traversé des transformations profondes depuis la Première Guerre mondiale. Celle-ci a bouleversé l'ordre établi, entraînant la dissolution de ces empires et la création de nouveaux États indépendants, dont certains constituent les PECO actuels (Le Breton, 1994). L'Europe centrale et orientale est divisée en quatre zones géographiques : l'Europe centrale composé de la Croatie, la République tchèque, l'Allemagne de l'Est, la Hongrie, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie ; de l'Europe du Sud-Est, à savoir de la Bulgarie et de la Roumanie ; des États baltes, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie ; et les pays dits « post-soviétiques », soit la Biélorussie, la Moldavie, la Fédération de Russie, et l'Ukraine (Sobotka, 2003). L'entre-deux guerres représente une période de forte instabilité politique et économique pour de nombreux PECO, notamment avec l'émergence de régimes autoritaires et la montée des tensions nationalistes. Avant la fin de la Seconde Guerre mondiale, la région des PECO était marquée par la domination des empires austro-hongrois et ottoman. Ces empires exerçaient une influence politique et culturelle considérable sur les populations de la région (Mossé, 1998).

Lorsque la Seconde Guerre mondiale s'achève sur le continent européen, les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) sont sous le contrôle de l'armée rouge (De Montlibert, 1993). Selon la déclaration sur l'Europe libérée qui avait été établie à Yalta en 1945, des gouvernements provisoires se mettent en place dans ces pays. Pourtant, en quelques années seulement, l'ensemble des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) vont tomber sous l'influence soviétique et vont intégrer le bloc de l'Est. Le COMECON (Conseil d'Assistance Économique Mutuelle) créé en 1949 par l'Union

soviétique (Staline) en réponse au Plan Marshall des Etats-Unis et qui offrait une aide économique pour la reconstruction de l'Europe occidentale après la Seconde Guerre Mondiale y est pour quelque chose (Lavigne, 2007). Cet organisme avait pour but la meilleure planification et la spécialisation des industries nationales des pays communistes, cependant, il provoqua une dépendance économique accrue des pays satellites d'Europe de l'Est envers l'Union soviétique. Pour donner suite à cela, des régimes autoritaires ont émergé dans la plupart des pays, avec des économies planifiées et des institutions centralisées (Le Breton, 1994).

Les décennies suivantes ont été marquées par la domination politique et idéologique de l'Union soviétique, ainsi que par des tentatives de réformes économiques et politiques limitées dans certains pays de la région. Le Pacte de Varsovie signé en avril 1955 entre la plupart des pays communistes du bloc soviétique, à savoir l'Union soviétique, l'Albanie, la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie, la Pologne, la Tchécoslovaquie et l'Allemagne de l'Est (Delmas, 1981) est créé pour donner suite à la situation en Europe et de la ratification des accords de Paris qui prévoient la formation d'un nouveau groupement militaire sous la forme de l'Union de l'Europe occidentale. Le Pacte de Varsovie a deux fonctions, premièrement, une alliance militaire tournée vers l'extérieure des pays du bloc de l'Est, et deuxièmement, un instrument pour maintenir la domination soviétique sur les satellites d'Europe de l'Est (Ibid). À la suite de cela, les régimes communistes ont maintenu un contrôle strict sur la société et l'économie, ce qui a souvent entraîné des violations des Droits de l'Homme et des restrictions importantes sur les libertés civiles (La Serre & al, 1994). Malgré la répression soviétique, des mouvements de résistance contre le régime communiste et des aspirations à l'indépendance émergent dans les PECO. La Hongrie en 1956, la Pologne en 1980 et la Tchécoslovaquie en 1968 se soulèvent contre le régime politique, témoignant d'une soif de liberté et d'autodétermination.

Les années 1980 ont été une période de bouleversements majeurs pour les PECO. L'économie soviétique était à la traîne par rapport aux économies occidentales depuis les années 1970. Le système de planification centralisée manquait d'efficacité et d'innovation, ce qui a conduit à une pénurie de biens de consommation et à une baisse du niveau de vie (Garbe, 2003). La transition en Europe centrale, orientale et balkanique qu'aucun autre modèle historique ni aucune théorie n'a déjà connu en fait

l'une des régions les plus diversifiées (De Montlibert, 1993). Compte tenu de la transformation révolutionnaire de l'Europe de l'Est, de multiples dimensions rentrent en compte afin de façonner l'Europe centrale et orientale. Tout d'abord, la question territoriale, ou la détermination des frontières pour un État, une population et la consolidation des frontières ; la question de la démocratie avec la dissolution des revendications monopolistiques d'un parti et son remplacement par une autorité soumis à une Constitution (glasnost) ; et enfin, la question de l'ordre économique et de la propriété ainsi que la gestion politique des problèmes de production et de distribution (perestroïka) (Offe, 1992).

Les mouvements de protestations contre la politique de Gorbatchev ont abouti aux révolutions de 1989, qui ont renversé les régimes communistes en Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie, en Roumanie et en Bulgarie, soit une majorité des PECO actuels. Également, la chute du mur de Berlin la même année, est l'événement symbolique par excellence de la libération de l'Europe de l'Est. La chute des régimes communistes en Europe en 1991 met fin à la guerre froide, au pacte de Varsovie et le CAEM, structures institutionnelles du bloc de l'Est. Ces événements historiques ont marqué le début de la démocratie et l'économie de marché dans les pays d'Europe centrale et orientale (Conte, 1996), d'autant plus que l'année 1991 est marquée par une forte baisse de production et une inflation supérieure à 100% (Benaroya, 2006), qui va mener à l'effondrement de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS).

Approcher la théorie féministe des relations internationales à travers l'histoire des pays d'Europe centrale et orientale permet d'accentuer quelques aspects centraux de la pensée féministe. La pensée féministe met en avant comment les structures sont la plupart du temps genrées. Malgré la rhétorique égalitaire, les structures de pouvoir restaient dominées par des hommes. Les femmes étaient présentes dans la force de travail, mais peu nombreuses dans les positions de décisions politiques. Ainsi, les transitions vers la démocratie ont ouvert de nouvelles opportunités, mais les femmes ont continué à être sous-représentées dans les sphères de pouvoir (Cirstoce, 2008). Les PECO marqués par un héritage patriarcal et des structures sociales inégalitaires, ont connu des transitions politiques et économiques tumultueuses depuis la chute du communisme. Les femmes ont dû faire face à des défis persistants tels que la discrimination, la violence sexiste et l'écart salarial. Malgré ces obstacles, des

mouvements féministes dynamiques ont émergé dans les PECO, luttant contre l'égalité des droits, la participation politique des femmes et la fin des violences à leur encontre (Ibid).

De plus, la théorie féministe des relations internationales élargit le concept de sécurité au-delà de la sécurité militaire et étatique, pour inclure la sécurité humaine, mettant en avant la vulnérabilité accrue des femmes en période de conflit. L'utilisation systématique de la violence sexuelle comme arme de guerre durant la guerre froide montre l'importance de considérer la sécurité humaine et la protection des droits des femmes dans les analyses de sécurité.

Au début des années 1990, des débats importants se font jour, à l'Est comme à l'Ouest, sur les stratégies à suivre pour sortir du système de type socialiste et adopter le modèle économique des pays développés.

4.4. Transitions économiques, manque d'opportunités et adhésion à l'Union européenne

Chute de l'URSS et transitions économiques

Sur le plan économique, le bilan des années 1985-1991 a été catastrophique. Le niveau de vie des Soviétiques s'est effondré, rendant chaque jour moins crédible le discours sur les réformes économiques. Les résultats agricoles chutent et le ravitaillement à la population se fait ressentir (Werth, 2021). Également, les taux de croissance industrielle ont baissé, jusqu'à atteindre 0% en 1989 et 8% en 1990. Le taux de déficit budgétaire dépasse également les 100 milliards de roubles (soit 11% du PNB). Durant plus de six années, il n'y aura ni de plan ni de marché stable. La politique économique menée durant ces années n'a pas su prévenir la crise survenue depuis le milieu des années 1970 menant à la crise politique et économique de 1991 (Ibid).

Du côté des pays d'Europe centrale et orientale, l'effondrement de l'URSS en 1991 va signifier la fin du système économique centralisé planifié. La transition vers des économies de marché basées sur la propriété privée, la liberté d'entreprise et les prix déterminés par le marché a été un processus complexe et tumultueux (Philipov & al, 2004). L'effondrement de l'URSS en tant que "puissance-mère" et

l'affaiblissement de son pouvoir discrétionnaire dans la région va conduire à un désengagement économique de sa part, ce qui va permettre aux pays d'Europe centrale et orientale d'appréhender leur réalité économique. À part quelques exceptions, les PECO sont des pays économiquement vulnérables et politiquement instables, avec un niveau de développement économique et une culture politique qui font d'eux des pays en développement (PED) en quête d'une intégration économique (Paladi & al, 2018).

La chute de l'URSS va les pousser à s'engager vers un long processus de passage à l'économie centralisée, fondée sur la domination de la propriété d'État, à une économie de marché, fondée sur la domination de la propriété privée des moyens de production et de la déréglementation libérale (Kolodko, 2001). Cette transformation va entraîner de profonds changements dans de nombreuses politiques, institutions et pratiques économiques puisque pour que cette transition aboutisse, les pays doivent développer les institutions nécessaires au bon fonctionnement des marchés privés et établir un rôle gouvernemental complémentaire et non contraire à l'économie de marché (Aitbara & al, 2022).

L'abandon des modèles économiques centralisés planifiés par l'État pour adopter des économies de marché basées sur la propriété privée, la liberté d'entreprise et les prix déterminés par le marché a été un processus complexe pour la plupart des pays d'Europe centrale et orientale. Il est important de noter que les structures économiques telles que la division du travail, les technologies, et la production étaient différents pour chaque PECO, malgré leur appartenance commune au bloc communiste (Assélé, 2000). Dans certains pays d'Europe centrale et orientale, tels que la Pologne et la République Tchèque, ces changements ont été un profond choc ; tandis que pour la Hongrie et la Slovaquie, ils ont abordé ces changements avec une approche plus progressiste (Aitbara & al, 2022). Pour mener à bien ces changements, une triple transformation structurelle va avoir lieu recouvrant trois secteurs : industriel, agricole et des services. L'industrie héritée du système communiste se caractérisait par des sureffectifs extrêmement importants dans ces trois secteurs, tandis que les activités traditionnelles dites de « survie », telle que l'agriculture ont lentement régressé tout au long de la période communiste (Duchêne & al, 2001). Les ajustements économiques, la déréglementation, la privatisation ainsi que l'ouverture de l'économie ont créé une

situation totalement nouvelle pour de nombreuses entreprises, qui, à long-terme ont conduit à des changements structurels profonds.

Ces ajustements qui ont permis la transition vers l'économie de marché a été accompagnée de politiques néolibérales visant à privatiser les entreprises d'État, à libéraliser les marchés et à réduire les dépenses sociales, (Andreff, 2003 (a)). Bien que ces réformes aient eu des impacts positifs sur les PECO, ils ont souvent conduit à une détérioration des conditions de vie pour de nombreuses femmes. La privatisation a entraîné la perte d'emplois dans les secteurs publics, où les femmes étaient souvent employées en grand nombre, sans offrir suffisamment d'opportunités dans le secteur privé.

Le processus de réformes économiques et sociales entamé au début des années 1990 en Europe centrale et orientale a profondément influencé le fonctionnement et le mode d'adaptation des marchés de l'emploi dans cette région. Avant la transition, les entreprises de ces pays n'étaient pas soumises à la concurrence internationale et les travailleurs bénéficiaient d'une protection, d'une sécurité de l'emploi et d'une stabilité extrêmement élevée (Cretieneau, 2002). Avec l'ouverture aux marchés mondiaux au début des années 1990, les entreprises ont été contraintes d'adapter leurs facteurs de production – notamment de main d'œuvre et les technologies – ainsi que leur production.

Bien que les entreprises aient dû s'adapter, les économies des PECO ont connu la récession et l'inflation. Les diverses réformes ont d'abord mené à une aggravation de la situation économique et des tensions sociales durant la période de transition plus ou moins longue selon les pays. Comme évoqué précédemment, la situation économique et budgétaire héritée des années sous domination soviétique était très différente d'un pays à un autre. Dans un premier temps, ces réformes ont eu tendance à aggraver la situation économique et les tensions sociales dans certains pays d'Europe centrale et orientale (voir annexe 1). En effet, nous pouvons constater qu'entre 1996 et 1999, bien que les salaires dans la plupart des PECO aient augmenté, comme en Estonie ou en Hongrie, l'indice de Gini relatifs aux inégalités de revenus nous démontre que les inégalités ont augmenté dans les pays d'Europe centrale et orientale représentés dans l'Annexe 1 (Andreff, 2003 (b)).

Les mutations sociales et économiques ont pesé sur l'évolution des comportements démographiques des populations dans les pays d'Europe centrale et orientale. La fécondité initialement précoce depuis près de 40 ans et caractérisée par un modèle familial à deux enfants a subi des changements rapides les années suivant l'effondrement de l'URSS (Sobotka, 2003).

La théorie féministe des relations internationales met en lumière les intersections entre le genre, la classe sociale, l'ethnicité et d'autres dimensions de l'identité qui façonnent l'expérience des femmes dans les contextes de transition économique. Les femmes appartenant à des groupes marginalisés, tel que les minorités ethniques, les femmes rurales et les femmes migrantes, sont souvent particulièrement vulnérables à l'exploitation. La transition économique des PECO a exacerbé les inégalités de genre préexistantes, tout en créant de nouvelles formes de vulnérabilité pour les femmes (Corrin, 2003). La transition vers une économie de marché a conduit à une dérégulation du marché du travail, augmentant la précarité de l'emploi pour les femmes (voir annexe 2). Comme le démontre ces graphiques (voir annexe 2), les inégalités salariales ont persisté, les femmes étant souvent confinées à des emplois moins rémunérés et plus précaires.

Transition et adhésion à l'Union européenne

Les pays d'Europe centrale et orientale demandant leur adhésion à l'Union européenne entre 2000 et 2010, à savoir la Roumanie, Bulgarie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Pologne, Slovaquie et la Tchéquie vont connaître un développement plus important. L'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale a été un accord gagnant dans les deux sens. En effet, les pays d'Europe centrale et orientale étaient à la recherche d'une amélioration de leur niveau de vie, tandis que de son côté, l'Union européenne était à la recherche de nouvelles opportunités économiques (Lirzin, 2009). Un accord tacite va donc se mettre en place entre les PECO et l'Union européenne. En échange d'une adaptation vers un système socio-économique et d'une ouverture de leurs frontières, les pays d'Europe centrale et orientale pourraient adhérer à l'Union européenne et leur permettre d'introduire les réglementations de l'UE et d'acquérir la crédibilité et la confiance que ces réglementations peuvent apporter aux entreprises et aux investisseurs internationaux (Touboul, 2023).

Également, l'ouverture de l'économie aux pays d'Europe occidentale a apporté une concurrence étrangère et une rigueur financière qui a poussé les entreprises à appliquer de nouvelles stratégies commerciales (Vérez, 2005). Pour donner suite à cette ouverture, la chute drastique de la production est allée de pair avec l'apparition et la montée du chômage puisque le commerce extérieur s'est tourné de l'Est vers l'Ouest. Dans les PECO, de nombreuses entreprises ont fermé ou réduit leur production, tout comme de nombreux produits locaux et marques locales de biens de consommation ont été remplacés par les biens de consommation durables et à bas prix provenant principalement d'Asie. Également, de nombreuses entreprises étrangères qui produisent des pièces ou des biens à partir de technologies et de pratiques modernes vont remplacer progressivement les usines locales (Aitbara & al, 2022). Cette ouverture à l'économie et au marché a également profondément changé et affecté la situation des travailleurs. Avec la disparition de la protection de l'économie centralisée de l'URSS, la main d'œuvre représente un coût réel pour les entreprises des pays d'Europe centrale et orientale (Vérez, 2005). Les attentes liées à la qualité et à l'engagement des travailleurs se font plus pressantes. La structure des salaires n'a d'autre choix que de s'ajuster aux conditions du marché avec pour résultat l'augmentation des reprises d'études, notamment dans le supérieur.

Durant toute la période de transition et de restructuration, la situation était en constante évolution, avec la création de nouvelles entreprises et la fermeture de certaines, les liens avec de nouveaux marchés, ou encore l'arrivée de nouveaux propriétaires, qui a poussé les entreprises à ajuster leurs structures et leur force de travail à des conditions en constante évolution. L'apparition du chômage qui n'existait pas avant la chute de l'URSS a affaibli le pouvoir de négociation des travailleurs et a laissé une relative liberté de manœuvre aux chefs d'entreprise pour recruter, licencier et déterminer les salaires (Aitbara & al, 2022).

De plus, la crise des subprimes de 2008 n'a malheureusement pas épargné les pays de l'Europe centrale et orientale. Le secteur de l'automobile et des transports qui représente l'un des postes d'exportation les plus importants est directement touché par la crise. Celle-ci issue des États-Unis entraîne une baisse significative des investissements directs pour les PECO (Lirzin, 2009). Les entreprises souffrent de la chute des exportations et des investissements étrangers (voir annexe 3) et les ménages

qui s'étaient beaucoup endettés pour consommer et avoir un niveau de vie équivalent à celui des pays occidentaux ont de plus en plus de mal à honorer leurs emprunts.

4.5. Facteurs moteurs des migrations : pauvreté, inégalités, et exclusion sociale

Pour rappel, l'effondrement de l'Union soviétique en 1991 a marqué le début d'une transition économique et sociale profonde pour les pays d'Europe centrale et orientale. Cette période a été caractérisée par des bouleversements majeurs, avec des conséquences importantes sur les niveaux de pauvreté, d'inégalités et d'exclusion sociale. Toutefois, deux périodes doivent être distinguées : une première période de pauvreté accélérée dans les pays de l'Est de l'Union européenne (1989-1999) et une autre relative accalmie, voire de recul de la pauvreté dans certains pays (2000-2007) pour donner suite à l'adhésion à l'Union européenne (Lirzin, 2009).

Depuis la chute du communisme dans les pays d'Europe centrale et orientale, ces pays ont enregistré une croissance économique notable accompagnée de problèmes persistants tels que la pauvreté, les inégalités et les exclusions sociales. Malgré les progrès économiques réalisés, la pauvreté reste un problème important dans les pays d'Europe centrale et orientale. Selon la Banque mondiale, près de 18 millions de personnes dans la région vivaient en dessous du seuil de pauvreté nationale, ce qui représenterait environ 10% de la population totale (Banque mondiale, 2024). Les taux de pauvreté les plus élevés sont observés en Bulgarie, Roumanie et Ukraine. L'ouverture du marché ainsi que l'apparition du chômage dans les PECO a bien évidemment eu des conséquences sur les ménages. Auparavant, l'URSS garantissait aux pays d'Europe centrale et orientale, l'emploi à vie et un revenu très modeste, mais suffisant même si l'on n'était pas très exigeant en termes de qualité du travail. Également, il plaçait les consommateurs sous la contrainte de pénuries constantes (atténuées parfois par le rationnement) et offrait des biens et services de médiocre qualité (Bensidoun, 2004).

Désormais, avec l'ouverture du marché, tout cela a changé. Rapidement, les économies d'Europe occidentale ont disposé en abondance de biens de consommation (comme évoqué au chapitre précédent), tout en même temps que l'emploi devenait précaire et que les prix atteignaient des niveaux comparables à ceux de l'Europe de

l'Ouest. Bien évidemment, tout cela n'a pas signifié que la situation des ménages devait nécessairement se détériorer puisque la situation matérielle s'est en moyenne améliorée avec l'augmentation du PIB par habitant et des biens et services (Lach & al, 2022)

Bien que tout ceci démontre des transformations positives, elles ont un coût considérable. Une augmentation des inégalités et de la pauvreté a pu être observée, touchant majoritairement les chômeurs, les personnes isolées dans les régions dites les moins développées des PECO ou les femmes de plus de 50 ans et les jeunes n'ont pas encore travaillé. Comme évoqué brièvement au chapitre précédent, cette vague de chômage et de consommation liée à la pénurie d'emploi et de nouvelles exigences de travail a poussé la population à essayer d'améliorer ses chances de vie, ou simplement de survivre (Martin, 2006). D'un autre côté, il existe un marché important de travail non déclaré (et donc illégal), notamment dans les services aux personnes, dans le bâtiment et les petites entreprises qui sont les ressources économiques principales dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale (Philipov & al, 2004).

La transition économique a entraîné une augmentation initiale de la pauvreté dans de nombreux pays de l'Europe centrale et orientale. La fermeture des entreprises d'État, la restructuration industrielle et la libéralisation des prix ont conduit à des pertes d'emplois massives et à une baisse des revenus. De plus, les systèmes de protection sociale hérités de l'ère communiste n'étaient souvent pas adaptés aux nouvelles réalités économiques. Cependant, la situation a évolué positivement au cours des dernières décennies. La plupart des pays d'Europe centrale et orientale ont connu une croissance économique importante, ce qui a conduit à une réduction significative de la pauvreté. Néanmoins, des poches de pauvreté persistent, notamment dans les zones rurales et parmi les groupes marginalisés tels que les Roms et les personnes handicapées (Ibid, 2004).

Tous les indicateurs de pauvreté témoignent d'une évolution de la pauvreté entre 1989 et 1999. Comme le démontre le tableau (voir annexe 4), le nombre de personnes pauvres en Europe de l'Est serait passé de 12 millions en 1989 à 102 millions en 1998-1999. Même scénario que pour les difficultés économiques, la pauvreté ne se manifeste pas partout avec la même intensité, les pays les plus touchés étant ceux dont le niveau de PNB par habitant est le plus bas (Slim, 2010). Ainsi, les 10% les plus riches de la

population détiennent une part disproportionnée de la richesse, tandis que les 10% les plus pauvres vivent souvent dans des conditions précaires (Ibid). Les femmes sont souvent touchées de manière disproportionnée par la pauvreté en raison de l'accès inégal aux ressources économiques et sociales. La théorie féministe des relations internationales souligne comment les normes de genre et les structures patriarcales peuvent limiter les opportunités économiques des femmes, les confiant à des emplois mal rémunérés et précaires (Prügl, 2015).

Ces inégalités ont des conséquences importantes sur l'accès à l'éducation, à la santé et à d'autres services essentiels (Slim, 2010). La pauvreté constitue un problème particulièrement complexe dans les PECO, où près de 80 millions de personnes vivent avec moins de 5 dollars par jour, sans pouvoir satisfaire leurs besoins les plus élémentaires. D'autres facteurs aggravants rentrent également en compte tels que la perte d'un emploi, avoir un faible taux de qualification, rester durablement inactif ou au chômage, avoir plus de deux enfants, être une femme, vivre dans une famille monoparentale (Dupont, 2002) qui creusent d'autant plus l'exclusion sociale.

En effet, l'exclusion sociale est un phénomène complexe qui touche de nombreux groupes de population dans les pays d'Europe centrale et orientale. Elle se caractérise par la marginalisation de certains groupes de population qui se voient privés de leurs droits, de leurs ressources et de leur participation pleine et entière à la société. L'exclusion sociale des femmes dans les pays d'Europe centrale et orientale est une problématique complexe aux racines profondes. Si la transition post-communiste vers une économie de marché a apporté des changements sociaux et économiques parfois positifs, l'égalité et l'identité des genres demeure une épreuve. Le régime communiste de l'URRS prônait l'égalité formelle entre les hommes et les femmes, bien que les femmes restaient cantonnées aux rôles domestiques (Conseil de l'Europe, 2023). Cette conception perdure dans certaines sociétés, limitant l'accès des femmes à l'éducation et à l'emploi qualifié. La restructuration économique a touché de plein fouet les industries où les femmes étaient majoritaires. Celles-ci se retrouvent souvent dans des secteurs précaires et sous-payés. De plus, l'intégration au marché du travail s'ajoute aux responsabilités familiales traditionnelles, créant une double charge pour les femmes. Ainsi, les femmes accèdent moins souvent aux postes à responsabilité et subissent des discriminations salariales persistantes. Les femmes

célibataires, veuves ou divorcées, ainsi que les mères isolées, sont plus exposées à la pauvreté et à l'exclusion sociale (Moujoud & al, 2005).

Les conséquences de l'exclusion sociale sur les femmes sont multiples : l'exclusion économique et sociale limite la participation des femmes à la vie politique et à la prise de décisions. De plus, la pauvreté, le stress et la violence liée au genre ont des répercussions négatives sur la santé physique et mentale des femmes. Enfin, l'exclusion des femmes de l'éducation et du marché du travail entrave le développement économique et social global. L'exclusion sociale des femmes dans les pays d'Europe centrale et orientale est un problème complexe qui exige des réponses à plusieurs échelles. En intégrant une perspective féministe des relations internationales dans l'analyse des facteurs moteurs des migrations, nous pouvons comprendre les défis spécifiques auxquels sont confrontées les femmes dans leurs décisions de migrer et dans leurs expériences en tant que migrantes (Carreteiro, 1998).

Les théoriciennes féministes des relations internationales soutiennent que les transitions économiques vers des économies de marché ont exacerbé les inégalités de genre. Les femmes ont souvent été les premières à perdre leur emploi lors des privatisations et des restructurations industrielles, et elles ont eu plus de difficulté à retrouver un emploi stable. La féminisation de la pauvreté est un concept lié qui illustre comment les femmes sont surreprésentées parmi les pauvres en raison de la discrimination sur le marché du travail et de l'accès limité aux ressources économiques (Merçil, 2015). En Pologne, après la transition, les femmes ont été largement exclues des nouveaux secteurs économiques en croissance et se sont retrouvées confinées dans des emplois précaires et mal rémunérés (Ibid). Également, la réduction des dépenses publiques dans les pays d'Europe centrale et orientale a eu un impact disproportionné sur les femmes, qui dépendent davantage des services sociaux et de santé pour elles-mêmes et leurs familles. Les coupures budgétaires ont réduit l'accès à des soins de santé de qualité, exacerbant les inégalités de genre (Clément & al, 2010). En Roumanie, la diminution des services de santé publique a particulièrement affecté les femmes, notamment celles vivant en zones rurales, en limitant leur accès aux soins (Ibid).

Les féministes des relations internationales examinent comment les discriminations multiples (basées sur le genre, l'ethnicité, et la classe) se croisent pour

intensifier l'exclusion sociale des femmes issus de minorités ethniques. Les femmes roms, par exemple, sont souvent confrontées à une marginalisation accrue en raison de leur statut ethnique et de genre (Tickner, 1992). En Hongrie, les femmes subissent des discriminations dans l'accès à l'éducation et à l'emploi, ce qui les maintient dans des cycles de pauvreté et de marginalisation sociale (Eberhardt & al, 1991). Également, les théoriciennes analysent comment les structures de pouvoir patriarcales perpétuent l'exclusion sociale des femmes. Les transitions post-communistes ont souvent renforcé les normes de genre traditionnelles, limitant les opportunités des femmes dans les sphères publiques et privées. En Bulgarie, les femmes ont été sous-représentées dans les postes de pouvoir politique et économiques, ce qui a entravé leur capacité à influencer les politiques et les décisions qui les affectent directement (Ibid). L'importance de la participation des femmes en politique permet d'assurer leur inclusion sociale. La représentation des femmes dans les institutions politiques est cruciale pour promouvoir des politiques sensibles au genre et lutter contre l'exclusion. En Lituanie, les efforts pour augmenter la représentation des femmes au sein des organes législatifs et exécutifs ont conduit à des avancées dans les droits des femmes et à une meilleure prise en compte des questions de genre dans les politiques publiques.

5. Turquie : Terre d'opportunités ou terre d'exploitation ?

5.1. Situation politique et économique de la Turquie depuis 1980

La Turquie a connu une histoire riche et complexe marquée par des changements politiques, économiques et sociaux importants dans les années 1980. Pour comprendre les éléments qui poussent cette recherche à s'orienter vers la Turquie et expliquer les raisons de la traite vers ce pays, il est essentiel d'examiner les événements clés qui ont façonné le pays. La période avant 1980 est marquée par des décennies de violence, de radicalisation politique croissante avec l'émergence de groupes armés d'extrême gauche et d'extrême droite et de graves difficultés économiques. La montée des tensions, la violence politique et l'échec des institutions ont conduit à une situation d'instabilité chronique, qui a finalement débouché sur la prise du pouvoir par les militaires (Ahmad, 1993). Entre 1970 et 1980, la Turquie connaît onze gouvernements différents. À la situation politique instable ainsi que la crise économique s'ajoute la crise sécuritaire. De nombreuses confrontations entre les groupes d'étudiants d'extrême gauche et d'extrême droite se multiplient et deviennent de plus en plus violentes. Des groupes clandestins de gauche et de droite se forment et commencent à commettre des actes de violences, du sabotage, des assauts armés, du pillage et des meurtres (Bozarslan, 2010). Les affrontements violents entre les deux camps, ainsi que la montée du terrorisme et la question kurde non résolue créent un climat d'insécurité et d'instabilité. Les gouvernements successifs se révèlent incapables de maîtriser la situation et de rétablir l'ordre.

Afin de mettre en lumière les éléments importants expliquant la traite des femmes des PECO vers la Turquie, cette analyse se concentrera sur la période des années 1980, en explorant les bouleversements politiques, les réformes économiques et les transformations sociales qui ont défini la trajectoire de la Turquie.

En 1980, la démocratie en Turquie n'était pas une préoccupation pour l'Occident, la priorité était de garantir la stabilité de la Turquie dans le contexte de la guerre froide. Cependant, le 12 septembre 1980, un coup d'État militaire organisé par le général Kenan Evren, suivi d'une forte répression met fin au régime civil instable de la Turquie, plongeant le pays dans une période de répression politique. Face à l'impossibilité des gouvernements successifs de rétablir l'ordre, l'armée, qui s'est

toujours considérée comme le garant de l'unité nationale s'empare du pouvoir et instaure un nouveau régime qui ne deviendra que civil qu'en 1983 (Ibid). La répression alors extrêmement brutale de l'armée après le coup d'État est avant tout dirigée contre la menace communiste. Durant cette période, quatre positionnements politiques sont identifiés : la gauche libérale, favorable à l'intégration à l'Union européenne et soutenant l'AKP ; la gauche démocrate elle aussi en faveur de l'intégration européenne et portée sur la démocratisation de la vie politique ; la gauche nationaliste, hostile à l'Occident ; et la gauche parlementaire représentée par le Parti républicain du Peuple (CHP) (Bozarslan, 2010).

Le coup d'État du 12 septembre a mis en place un régime autoritaire, imposant des restrictions aux libertés individuelles et aux activités politiques (Ibid). Le MGK, Conseil de la sécurité nationale, dirigé par Evren, déclare la prise de pouvoir par la force. Le MGK va alors étendre la loi martiale à travers tout le pays, abolit le Parlement et le gouvernement, suspend la Constitution et bannit tous les partis politiques ainsi que les syndicats. Malgré les restrictions politiques, la junte militaire a initié des réformes économiques draconiennes visant à stabiliser l'économie turque en difficulté. Turgut Özal alors conseiller économique entend basculer l'économie turque dans la globalisation. En effet, celle-ci était sur le point de s'effondrer avec un taux d'inflation de 130% en 1980 (Dibooglu & al, 2004). Il va alors soutenir les conseils du Fonds monétaire international (FMI), soutenir les grandes entreprises et favoriser le commerce à l'international pour les commerces turcs.

En 1983, le régime militaire prend fin. La Constitution mise en place en 1982 par la junte militaire reste en vigueur, même si celle-ci a été amendée à plusieurs reprises. La Constitution n'accorde aucune protection aux idées et aux opinions contraires aux intérêts nationaux et au principe de l'indivisibilité du pays, ainsi qu'à ses valeurs historiques et morales. La sécurité et l'intégrité national sont considérées comme des valeurs supérieures à la démocratie ou à l'État de droit (Ahmad, 1993). Le 6 novembre 1983, la Turquie organise des élections législatives, marquant le retour à un régime civil après 3 ans de règne militaire. Ces élections ont été contrôlées par le gouvernement militaire sortant, qui a interdit plusieurs partis politiques et limité sévèrement les activités politiques pendant la campagne électorale. Finalement, seulement trois partis politiques seront autorisés à participer aux élections, à savoir

l'ANAP, le parti libéral ou Parti de la mère patrie, le HDP, parti démocratique des peuples et le MDP, le parti de démocratie nationaliste (Bozarslan, 2010). Le Parti de la mère patrie de Turgut Özal remporte la victoire, mêlant à la fois une idéologie conservatrice sur le plan social mais libérale en matière économique.

Du côté de l'économie turque, le taux de change de la livre turque encourage les investisseurs étrangers à parier sur la nouvelle Turquie. Les entreprises turques sont fortement encouragées à s'associer à des sociétés étrangères, voire transnationales, tandis que les agriculteurs, artisans et chef d'entreprise trucs sont soutenus dans leur démarche d'exportation de d'internationalisation de leur production (Dibooglu & al, 2004). Ce regain économique et le niveau de vie moyen des Turcs est cependant difficilement comparable à cela des pays du Moyen-Orient et de l'Europe qui restent nettement supérieur.

La puissance du parti politique du Parti de la mère parti commence à décliner en 1987 avec le retour de certains figures politiques telles que Süleyman Demirel sur la scène politique. La puissance du parti politique conserve cependant une base militante forte, puisqu'elle permet à Turgut Özal de devenir Président de la République le 9 novembre 1989, à la place de Kenan Evren (Bozarslan, 2010). La mort de Turgut Özal, précipitera Süleyman Demirel à la présidence turque d'avril 1993 jusqu'au 16 mai 2000 (Ibid). Cette période fut une période de coalitions instables souvent marquées par des conflits internes, ce qui a conduit à une instabilité politique et à une inefficacité gouvernementale. En 2001, la Turquie est gouvernée par une coalition tripartite composée de la gauche démocratique (DSP), du parti du mouvement nationaliste (MHP) et du Parti de la mère patrie (ANAP). Cette coalition au pouvoir état formée dans un contexte de défis économiques et politiques majeurs.

En février 2001, pour donner suite à un désaccord rendu public entre le président et le Premier ministre, une crise financière s'est amorcée et a entraîné une crise économique qui sera elle-même la cause d'une contraction de 9,4% de l'économie en une année (Ulgen, 2005). La crise économique de 2001 a été un tournant décisif, provoquant une dévaluation massive de la livre turque, une inflation élevée et une récession profonde. Ces difficultés ont entraîné une perte de confiance du public dans le gouvernement et accru les tensions au sein de la coalition (Ibid).

Durant cette période d'instabilité, de nouveaux partis politiques sont créés, notamment, le Parti de la justice et du développement (AKP) fondé en 2001 (Dibooglu & al, 2004). L'AKP, dirigé par Recep Tayyip Erdoğan a remporté une victoire écrasante aux élections législatives de 2002, marquant un tournant dans la politique turque. Ce parti islamiste modéré a promis de mettre en œuvre des réformes démocratiques, de stimuler la croissance économique et de renforcer l'identité musulmane de la Turquie (Ibid). Les années 2000 sont marquées par la libéralisation de l'économie. Initialement inéligible pour devenir Premier ministre en raison d'une condamnation antérieure, Recep Tayyip Erdoğan a néanmoins exercé une influence significative sur la politique turque dès le début du mandat de l'AKP. En mars 2003, après une réforme législative et une élection partielle, il devient Premier ministre. A la suite de cela, l'AKP a fortement amplifié la politique entreprise en mettant fin au protectionnisme d'État et en libéralisant les échanges commerciaux, en abaissant les droits de douane et en supprimant les quotas sur les importations (Ulgen, 2005).

En 2005, les négociations d'adhésion à l'Union européenne ont officiellement débuté, marquant une nouvelle ère pour la Turquie. L'AKP a engagé des réformes pour aligner la Turquie sur les critères de Copenhague, notamment en matière des droits de l'Homme, de la liberté de la presse et de réformes judiciaires (Yerasimos, 2005). Lors des élections législatives de 2007, l'AKP a renforcé sa majorité au Parlement, obtenant 47% des voix (Ibid). Cette victoire permet à l'AKP de continuer ses réformes. L'économie turque continue son ascension en 2008 malgré la crise financière. Le gouvernement a mis en œuvre des politiques fiscales prudentes et à continuer à attirer des investissements étrangers, renforçant ainsi la résilience économique du pays (Ulgen, 2005).

5.2. Demande croissante en main d'œuvre bon marché en Turquie

Le Rapport mondial sur le développement humain de 2006 répertorie 137 pays en développement (PED), dont 28 pays sont regroupés dans les pays d'Europe centrale et orientale (Vérez, 2008). Ce rapport classe également la Turquie dans la liste des PED bien que son indicateur de développement humain (IDH) ainsi que sa croissance annuelle (PIB) par habitant soit supérieur à la moyenne (voir annexe 5). La partie ouest de la Turquie, d'Istanbul jusqu'à Antalya est industrialisée et dotée d'infrastructures de développement, de nombreux villages d'Anatolie centrale ou même du sud-est du

pays attestent de divers retards en matière d'équipement, de moyens de communication et de transport (voir annexe 6).

Dans l'histoire de l'économie turque, deux dates importantes sont à retenir : la première en 1980 avec la rupture de la Turquie avec le principe de la substitution des importations ; et la deuxième en 1995 avec l'entrée en vigueur de l'Union douanière avec l'Union européenne. À partir de cette date, le commerce des biens manufacturés a été totalement libéralisé entre les deux partenaires. La Turquie a également adopté la politique commerciale de l'UE, elle s'est donc engagée à poursuivre la même politique commerciale de l'UE (Ulgen, 2005).

À partir de 2002, la croissance économique explose. La Turquie, pays d'environ 70 millions en 2005, dispose d'un marché intérieur important, mais peu développé. La richesse par habitant atteint presque 28% (Ghailani, 2005) de la moyenne communautaire de l'UE à quinze. Cette croissance est principalement due à l'appui du FMI mais aussi à la politique économique amorcée par l'ancien ministre Kemal Dervis. Cette croissance a continué avec le nouveau gouvernement de l'AKP qui repose sur trois piliers : une discipline budgétaire stricte, l'indépendance de la Banque centrale et enfin le retour à un taux de change flottant (Vérez, 2008). Ainsi, la Turquie a connu une croissance économique rapide avec un taux de croissance annuel moyen de près de 7% (Ibid). La période de 2002 à 2010 en Turquie a été marquée par une croissance économique soutenue et une demande croissante en main d'œuvre bon marché. Le PIB par habitant est passé de 3021 dollars en 2001 à 10 022 dollars en 2010 (voir annexe 7). Ce démontre montre également l'impact de la crise financière de 2001 et de 2008 qui a également touché la Turquie. Il est important de constater que l'augmentation de la croissance économique a permis la réduction de l'inflation. Tous ces éléments démontrent que la Turquie est passé d'un pays en développement à une puissance économique à part entière. Pour autant, cette croissance démontre qu'il reste encore des défis à relever notamment au niveau du secteur industriel ou certaines branches, notamment l'agriculture sont peu productives, de même pour le commerce international avec l'Union européenne qui demeure inférieur à celui des nouveaux pays membres.

Les analyses du marché du travail de 1992 à 2010 démontrent une augmentation du chômage dans certains domaines d'activités, notamment dans l'industrie et les services. Le textile et l'habillement sont des piliers traditionnels de l'économie turque. La Turquie est l'un des principaux exportateurs mondiaux de textiles, et ce secteur repose sur une main d'œuvre abondante et bon marché. Les entreprises textiles ont souvent recours à des travailleurs migrants pour réduire les coûts de production, créant ainsi un environnement propice à l'exploitation des travailleurs, y compris des femmes victimes de la traite (Uzunöz-Bard, 2014), surtout que ces emplois ne seraient pas déclarés. Dans cette économie, le salariat est moins développé que le travail indépendant ou les emplois familiaux non déclarés notamment pour les femmes (Ghailani, 2005). Le budget de l'État est utilisé en priorité au paiement des intérêts de la dette, à la restructuration du système bancaire et aux dépenses militaires (Ibid).

La théorie féministe des relations internationales, par son approche critique examine comment les dynamiques de pouvoir, les structures sociales, et les relations économiques influencent ou sont influencés par les relations internationales (Tickner, 1992). Elle critique les théories traditionnelles des RI pour leur manque de considération des expériences et des contributions de femmes, et pour leur tendance à naturaliser les inégalités de genre. La Turquie ayant connu une croissance économique rapide, une forte demande en main-d'œuvre bon marché dans divers secteurs économiques, notamment le textile, la construction et l'agriculture est apparue. Les théoriciennes soulignent que les relations internationales sont construites sur des dynamiques de pouvoir qui favorisent les hommes et marginalisent les femmes.

Dans ce cadre, la demande de main d'œuvre bon marché en Turquie peut être assimilé comme une manifestation des structures patriarcales globales qui exploitent les vulnérabilités des femmes. Également, elles démontrent que les politiques économiques mondiales et les accords commerciaux peuvent exacerber les inégalités de genre créant des conditions propices à l'exploitation des femmes. Comme évoqué précédemment, les politiques néolibérales et les ajustements structurels imposés par les institutions telles que le FMI et la Banque mondiale ont eu des conséquences sur les populations les plus vulnérables, notamment les femmes.

5.3. Perméabilité des frontières et réseaux criminels

Turquie, position géostratégique ?

La perméabilité des frontières turques est un phénomène complexe influencé par une multitude de facteurs géopolitiques, économiques, sociaux et historiques. Pour comprendre les raisons de la perméabilité des frontières, il nécessite une analyse approfondie des dynamiques internes et externes qui façonnent la politique frontalière de la Turquie. Cette perméabilité a des implications significatives pour la migration, le commerce et la sécurité, en particulier dans le contexte de la traite des femmes des PECO vers la Turquie.

Tout d'abord, la position stratégique de la Turquie joue un rôle important dans la traite des êtres humains. La Turquie, située à la croisée des chemins entre l'Europe, l'Asie et le Moyen-Orient, occupe une position géostratégique unique. Elle s'étend sur environ 2000 km de long d'Ouest en Est, avec une superficie de 780 000 km², 8333 km de côtes et 2753 km de frontières terrestres (voir annexe 8). 3% du territoire de la Turquie « appartient à l'Europe » et 97% à l'Asie, au-delà des Détroits du Bosphore et des Dardanelles (De Tapia, 1990). Celle-ci partage des frontières terrestres avec huit pays, la Bulgarie, Grèce, Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan, Iran, Irak et Syrie (voir annexe 8). La longueur de ces frontières, combinée à des terrains variés et parfois difficiles d'accès, rend la surveillance et le contrôle des frontières complexes et parfois inefficaces. La Turquie possède un long littoral sur la mer Méditerranée et la mer Noire, ce qui lui offre des points d'entrée potentiels pour les trafiquants et les contrebandiers, notamment avec les pays dont elle partage des frontières maritimes, à savoir la Russie, la Roumanie, l'Ukraine et la Bulgarie.

De sa part son histoire, la Turquie partage environ 880 km de frontière avec les pays d'Europe centrale et orientale (De Tapia, 1990). Les points de passage sont rares et peu employés avant les années 1990. Pour faire suite à l'effondrement de l'URSS, les PECO, en particulier ceux qui partagent des frontières terrestres avec la Turquie, deviennent une source de main d'œuvre peu coûteuse pour certains secteurs de l'économie turque, notamment l'agriculture, le textile, les services, et le tourisme (Uzunöz-Bard, 2014). Cela a entraîné un flux migratoire informel et non déclaré à

travers les frontières (Deli, 2009). La Turquie est le terrain de jeux idéal puisqu'il est un point de passage obligatoire pour des narco routes caucasiennes et asiatiques.

Deuxièmement, le développement économique rapide ainsi que le marché du travail en essor en Turquie ont favorisé une demande croissante de main d'œuvre bon marché. Cette demande a attiré des migrants économiques des PECO et d'autres régions, exploitant la perméabilité des frontières. Depuis les années 2000, la Turquie a connu une croissance économique importante, attirant des investissements étrangers et favorisant les flux migratoires. Cette transformation s'est accompagnée d'une augmentation significative des activités des réseaux criminels, profitant de la perméabilité des frontières et des opportunités économiques croissantes (Michalon, 2005).

Ainsi, la Turquie occupe une position stratégique de premier plan pour les réseaux criminels en raison de sa localisation géographique unique, à la croisée de l'Europe, de l'Asie et du Moyen-Orient. La proximité de la Turquie avec les PECO et son accès à la Méditerranée, à la mer Noire et aux routes terrestres vers l'Europe occidentale et le Moyen-Orient renforcent son rôle de carrefour pour les activités criminelles transnationales. Les réseaux criminels exploitent cette position pour faciliter le mouvement des personnes, des biens et des services illicites à travers les frontières, profitant de la relative porosité des frontières turques et de l'inefficacité des contrôles douaniers dans certaines régions (Ibid). Également, les conflits régionaux et les crises humanitaires dans les pays voisins, tels que la Syrie et l'Irak, ont exacerbé les flux migratoires vers la Turquie, augmentant ainsi le nombre de personnes vulnérables à l'exploitation (Mutluer, 2003). Les réseaux criminels exploitent ces situations de crise pour recruter et contrôler des migrants désespérés, en les forçant souvent à travailler dans des conditions inhumaines ou en les exploitant.

En somme, la position géographique de la Turquie, combinée à ses dynamiques économiques et politiques internes et aux crises régionales, en fait un pivot stratégique pour les réseaux criminels. La lutte contre ces trafics nécessite une approche multidimensionnelle incluant une meilleure coopération internationale, des réformes institutionnelles robustes, et des mesures de protection renforcées pour les victimes et les populations vulnérables.

Réseaux criminels et pouvoir politique

La montée en puissance des « mafias du monde » et la prolifération des réseaux transnationaux de la grande délinquance organisant des trafics illicites de plus en plus étendus et lucratifs (drogue, armes clandestines, matières premières détournées, main d'œuvre migrante rançonnée, etc.) s'est grandement développé dans le courant des années 1990 (Briquet, 2008). La mondialisation a permis une expansion dans précédent des réseaux criminels, facilitant l'essor des mafias du monde entier. Ces organisations tirent profit des dynamiques globales pour développer et diversifier leurs activités illicites. La prolifération des réseaux transnationaux a conduit à des trafics illicites de plus en plus étendus et lucratifs, couvrant des domaines variés tels que les drogues, les armes, les êtres humains, et les produits de contrefaçon (Ibid). La crainte de la diffusion du péril mafieux et de la formation de coalitions planétaires n'a cependant pas été entretenue par des professionnels de la gestion des inquiétudes.

Le crime organisé s'est imposé comme un sujet important dans les agendas gouvernementaux et ceux des organismes internationaux (Briquet, 2008). Les recherches mener sur les diverses organisations criminelles démontrent que ces dernières, à l'image de sociétés secrètes fonctionnent via des règles particulières fondées une hiérarchie, une discipline et des obligations interpersonnelles et la reconnaissance de signes d'appartenance telles que des rituels d'intronisation ou encore de styles de vie distinctifs (Ibid). Également, il a été démontré que ces réseaux criminels entretiennent une relation parasitaire vis-à-vis de l'économie légale et du pouvoir d'État. Ces éléments démontrent que le crime organisé à un milieu social donné, extérieur des entreprises légales et aux univers politiques qui acquiert des positions de richesse et de pouvoir par l'usage de la violence et par la corruption de certains acteurs.

La période suivant le coup militaire de 1980 en Turquie a été marquée par une instabilité politique, une répression des mouvements politiques et une transition difficile vers la démocratie. Cette instabilité a créé un environnement propice à la prolifération des activités criminelles. Le terme mafia devient alors un terme courant voire banale en Turquie. La mafia turque, d'abord impliquée dans le commerce des armes dans les années 1970, s'est ensuite diversifiée avec l'héroïne dans les années

1980. Fin 1998, la section de lutte contre le crime organisé et le trafic d'armes de la Sûreté d'Istanbul a mis en place un numéro vert « allo mafia » pour dénoncer les pratiques d'extorsion (Massicard, 2008). D'abord discrète, la mafia s'est mise au diapason d'une violence domestique économique et politique généralisée (Raufer, 2005).

Ces organisations criminelles qui opèrent dans le pays représentent un phénomène complexe. Leur développement est le résultat d'une combinaison de facteurs, à la fois historiques, politiques, économiques et sociaux. Les divers conflits internes et régionaux, notamment le conflit avec le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) a absorbé une grande partie des ressources de l'État turque, limitant sa capacité à lutter efficacement contre le crime organisé. Certaines régions touchées par le conflit sont devenues des zones de non-droit où les groupes criminels pouvaient opérer avec une relative impunité (Ibid). De plus, la Turquie est un maillon clé de la « Route des Balkans » pour le trafic de drogues, et autres organisations criminelles. En plus du transit, certains réseaux criminels en Turquie sont impliqués dans la production locale de drogues synthétiques et de la distribution intérieure (Bayraktar, 2011). Selon plusieurs chercheurs et criminologues, dont Xavier Raufer, le mandat du premier ministre Tansu Ciller de 1993 à 1995 a marqué le début du développement de la mafia en Turquie. Aujourd'hui, on recense environ 44 gangs de grande envergure en Turquie (Ibid).

De nombreux spécialistes étudient l'existence de liens entre les milieux criminels et politiques et sur la centralité de la Turquie dans le trafic de drogue et d'êtres humains, cependant, il n'existe pas de travaux comparant le crime organisé en Turquie avec d'autres pays. La plupart des ouvrages publiés ne précisent pas leurs sources d'information ou alors il est quasi impossible de les vérifier (Ibid). L'une des spécialités des réseaux criminels en Turquie est leur implication dans les agences de sécurité et de renseignement. De ce fait, le peu de rapports trouvés sont donc à étudier avec attention (Massicard, 2008).

La TFRI apporte une perspective unique sur les dynamiques de pouvoir et les structures sociales, en mettant l'accent sur les questions de genre et les inégalités systémiques. En examinant la relation entre les réseaux criminels en Turquie et la traite des femmes, la TFRI révèle les mécanismes sous-jacents qui exploitent les

vulnérabilités de genre. Tout d'abord, la théorie féministe des relations internationales critique les approches traditionnelles des relations internationales qui bien souvent négligent les dimensions de genre. Elle permet de mettre en lumière l'invisibilité des femmes dans les analyses traditionnelles. En effet, les femmes sont souvent absentes des discussions sur la sécurité, la guerre, et les politiques internationales malgré leur impact significatif sur ces domaines, tout comme le souligne le féminisme radical (Delphy & al, 2019).

Les réseaux criminels en Turquie se sont développés rapidement à partir des années 1980, profitant des dynamiques de globalisation et de libéralisation économique. Ces réseaux sont impliqués dans divers trafics illicites, y compris la drogue, les armes et surtout, la traite des êtres humains et incluent des structures décentralisées, à savoir que ces réseaux opèrent souvent en cellules autonomes, ce qui rend difficile leur démantèlement par les forces de l'ordre (Massicard, 2008).

5.4. Traite et migration des femmes : Analyse des facteurs et des mécanismes

5.4.1. La traite des êtres humains

Comme énoncé précédemment, ce n'est qu'à partir des années 1990 que les débats sur la nécessité de définir la traite apparaissent. Une certaine confusion régnait au sein de la communauté internationale à l'époque. Ce n'est qu'à partir de 1999 que 102 pays vont se réunir à Vienne dans le cadre de la Commission de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour la convention sur la criminalité transnationale organisée et trois protocoles additionnels, relatifs à la traite des personnes, au trafic illicite de migrants et au trafic d'armes (Vaz Cabral, 2013). La Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, ouverte à la signature à Palerme, le 12 septembre 2000, et le Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, ont été créés pour lutter contre la traite des êtres humains et niveau international. La Turquie a ratifié le Protocole de Palerme le 25 mars 2003 (Darley, 2006).

Dans le cadre de la traite internationale des êtres humains, parfois appelée esclavage moderne, la théorie féministe des relations internationales est de plus en plus

considérée comme une menace pour la sécurité. Les approches traditionnelles en matière de sécurité face à la traite internationale des êtres humains nécessitent d'analyser la traite comme une menace pour l'État et pour le contrôle étatique des frontières. Les analyses traditionnelles de sécurité du trafic mettent alors l'accent sur la sécurité des frontières, les contrôles migratoires et la coopération internationale en matière d'application des lois (Lobasz, 2009). Les analyses féministes sur la traite des êtres humains remettent en question le cadre de sécurité traditionnel en donnant la priorité à la sécurité des personnes victimes de la traite et en reconnaissant la manière dont les victimes sont menacées à la fois par les trafiquants et par l'État lui-même (Corrin, 2003).

Les acteurs privés nationaux peuvent être identifiés comme les premiers artisans de la construction du problème de la traite. Par son histoire, on parle de la « traite des Blanches », puis de la « traite des femmes » par arriver à la « traite des êtres humains » (Darley, 2006).

L'approche traditionnelle de sécurité apparue dans les années 1950 analyse la traite d'êtres humains comme étant une menace pour l'État et en particulier pour le contrôle aux frontières. Dans la terminologie de l'École de Copenhague de Barry Buzan sur les études de sécurité, l'État agit comme le « référent de la sécurité » (Moujoud & al, 2005). Par ce fait, les solutions de sécurité traditionnelles face à la traite des êtres humains se sont principalement concentrées sur le renforcement de la sécurité des frontières et l'expulsion rapide des personnes victimes de la traite, qui sont considérées comme des « immigrants illégaux ». Les analyses féministes de la traite des êtres humains ont évité un cadre de sécurité traditionnel, considérant plutôt la sécurité des personnes victimes de la traite, reconnaissant la manière dont les trafiquants et l'État lui-même constituent des menaces à la sécurité (Ibid).

Durant les dernières décennies, beaucoup de chercheurs se sont intéressés aux migrations internationales, notamment à la féminisation de la migration. Ces recherches ont démontré que ces flux migratoires féminins touchent principalement la Turquie, qui est devenu rapidement un pays récepteur de femmes migrantes, en situation régulière ou irrégulière, et en provenance des pays d'Europe centrale et orientale (Goularas & al, 2015). En effet, la Turquie a amené vers elle ces femmes

migrantes par son marché ouvert à la main d'œuvre légère, aux opportunités de travail bon marché et bien d'autres.

Avec la chute du communisme, la plupart des anciennes travailleuses du secteur agricole, de l'industrie légère, des services sociaux et de l'éducation se sont retrouvés dans un environnement très compétitif occasionnant de fortes vagues de chômage, de pauvreté et d'inégalités sociales, comme mentionné précédemment. La situation des femmes est devenue de plus en plus difficile, notamment avec la suppression des aides sociales du régime socialiste qui allégeaient leurs charges domestique et économique. La chute du régime soviétique et le rapide passage à l'économie de marché a provoqué ce que beaucoup de chercheurs appellent « la féminisation du chômage et de la pauvreté » et a provoqué la migration régulière et irrégulière de milliers de femmes vers d'autres pays offrant de meilleures opportunités économiques (Ghailani, 2005).

La TFRI souligne l'importance de la division sexuelle du travail, qui façonne les opportunités économiques et les rôles assignés aux femmes et aux hommes dans la société. Comme souligné précédemment, les migrations des femmes peuvent être motivées par des opportunités d'emploi dans des secteurs tels que le travail domestique, le tourisme, et l'industrie manufacturière, où les femmes sont souvent surreprésentées. Cette division du travail influence les trajectoires migratoires des femmes et peut les exposer à des risques d'exploitation et de discrimination sur le marché du travail (Prügl, 2015).

De 1970 à 2000, la population étrangère en Turquie a montré une augmentation de 576% avec un pic de migration en 1991 (Morokvasic-Muller, 1999). En 2013, la population étrangère en Turquie correspondait à 2,5% de la population totale, avec environ 1 870 000 étrangers en situation régulière (Goularas & al, 2015), bien que ces chiffres n'incluent pas les migrants en situation irrégulière. Ainsi, il est difficile d'estimer le nombre exact et la provenance de la population étrangère vivant en Turquie. Cependant, des données de la Direction de la sécurité du ministère turc de Affaires intérieures (Salt, 2005) montrent qu'entre 2000 et 2010, parmi les personnes ayant migré pour des motifs économiques, les ressortissants de Géorgie, Roumanie, de la Fédération russe et de l'Ukraine représentaient 60% des migrants, sur un total de 225 802 migrants. Concernant la répartition géographique de la population migrante, celle-ci dépend des origines géographiques de son pays d'origine, mais également de

son secteur d'emploi. Bien que près de trois quarts des migrants se retrouvent dans les principales villes comme Istanbul, Ankara, Izmir et Bursa (Salt, 2005).

La migration des femmes originaires des pays d'Europe centrale et orientale a débuté vers la fin des années 1980, soit un peu avant la chute de l'URSS bien que cette migration se soit amplifiée chute à l'effondrement de l'URSS. Ces migrations étaient réalisées dans le cadre du « commerce de la valise » qui nécessitait de « faire la navette » entre le pays d'origine et la Turquie pour réaliser des activités commerciales à petite échelle. Les femmes achetaient des biens en Turquie pour les revendre dans leur pays. La plupart du temps, ces femmes étaient bien éduquées et pratiquaient ce type de commerce informel afin d'augmenter les revenus de leur ménage. La difficulté à migrer vers les pays de l'Union européenne a accéléré les mouvements migratoires vers des pays qui facilitent l'accès des migrants à leurs territoires, comme la Turquie. Au début des années 2000, ce sont environ 100 000 personnes qui arrivaient chaque année contre 50 000 en 2010 (Morokvasic-Muller, 1999). La plupart des femmes ont trouvé des opportunités économiques dans des secteurs où les femmes sont surreprésentées par rapport aux hommes, comme l'industrie manufacturière, l'agriculture, les métiers du tourisme et du loisir, les services domestiques et le travail du sexe (Ibid).

A partir des années 2000, les mouvements migratoires vers la Turquie se sont accélérés. Les régimes de visas appliqués lors de la même période ont indirectement encouragé la migration irrégulière de main d'œuvre. Les accords bilatéraux signés au début des années 1990 entre la Turquie et les pays de l'Europe centrale et orientale qui ont supprimé le visa d'entrée en Turquie ou facilité l'obtention du visa apparaissent comme un autre facteur d'attraction vers la Turquie (Goularas & al, 2015). La forte présence des réseaux de migrantes et des agences d'emploi a également joué un rôle majeur dans l'augmentation du nombre de femmes migrantes choisissant la Turquie comme pays de destination, en facilitant la migration et la recherche d'emploi et d'hébergement.

En Turquie, les services domestiques occupent la première place de la liste des emplois occupés par les femmes migrantes. Les métiers du tourisme et des loisirs s'adressent également aux femmes migrantes, notamment en raison du fait qu'elles connaissent une ou plusieurs langues étrangères et qu'elles acceptent de travailler sans

protection sociale et avec des salaires plus faibles que les femmes turques. La Turquie est un pays de transit et de destination pour le trafic de sexe. La majorité des femmes et des jeunes filles visibles dans ce secteur sont originaires des pays de l'ex-URSS (Goularas & al, 2015).

Comme évoqué précédemment, les inégalités économiques, le chômage, et les faibles salaires et les perspectives d'avenir limitées dans les pays d'Europe centrale et orientale sont des facteurs déterminants poussant les femmes à migrer vers la Turquie. Les offres d'emplois, même précaires, apparaissent comme des opportunités d'améliorer leurs conditions de vie (Mutluer, 2003). Cependant, depuis la signature du protocole de Palerme, la Turquie a effectué de nombreux progrès concernant la lutte contre la traite d'êtres humains. De grandes étapes telles que l'inclusion de la criminalisation de la traite des êtres humains dans le Code pénal, la création d'un groupe interministériel, la mise en place d'un mécanisme national d'orientation des victimes et la formulation de stratégies et de plans d'action nationaux (Tosun, 2011).

5.4.2. Facteurs des migrations et profil des femmes

Le profil des victimes de traite des êtres humains en provenance des pays d'Europe centrale et orientale vers la Turquie est le résultat d'une combinaison de facteurs socio-économiques, politiques et individuels. Ces victimes peuvent être de différents âges, sexes et origines ethniques, mais elles partagent souvent certaines caractéristiques communes (Darley, 2006). Ces victimes représentent un groupe vulnérable aux multiples facettes, souvent ciblé par les réseaux trafiquants à des fins d'exploitation sexuelles, de travail forcé ou d'autres formes d'exploitation. De nombreuses victimes sont issues de milieux socio-économiques défavorisés, où la pauvreté, le chômage et les inégalités sociales les rendent plus susceptibles d'être ciblées par les trafiquants. Ces femmes peuvent provenir de zones rurales ou urbaines des pays d'Europe centrale et orientale, où les opportunités économiques sont limitées et où les réseaux de trafic peuvent exploiter les désespoirs économiques (Braux, 2015). On estime depuis 1989, environ 26 millions d'emplois ont été supprimés en Europe de l'Est, dont environ 14 millions étaient occupés par des femmes (Vaz Cabral, 2013).

Outre les facteurs socio-économiques, les femmes victimes de traite des PECO vers la Turquie peuvent également être confrontées à des situations familiales

difficiles, telles que la violence domestique, l'abandon ou le manque de soutien familial. Ces circonstances peuvent les rendre plus enclines à chercher des opportunités à l'étranger, ce qui les expose à un risque accru d'exploitation et de traite (Toupin, 2007). Ces femmes sont attirées par de fausses promesses d'emploi, d'éducation ou de meilleures conditions de vie. Les trafiquants utilisent souvent des tactiques de manipulation et de tromperie pour recruter leurs victimes, exploitant leur désir d'une vie meilleure et leur manque d'information sur les risques réels de la traite des êtres humains. Ces femmes peuvent être trompées par des offres d'emplois alléchantes dans des secteurs tels que le tourisme, la restauration ou le divertissement, mais une fois arrivées en Turquie, elles se retrouvent piégées dans des situations d'exploitation.

Certes la croissance économique a été une condition nécessaire pour améliorer la situation des femmes, cependant, les difficultés économiques ne sont pas les seules raisons qui ont poussé les femmes à quitter leur pays à la recherche d'une vie meilleure. Le climat social dans les pays était souvent associé à la violence et aux inégalités de genre ce qui va contribuer à l'augmentation du faible niveau de participation à la vie politique et sociale des femmes, mais aussi un problème d'accès à l'éducation, à la qualification et à l'emploi (Vaz Cabral, 2013). Les violences ainsi que les discriminations sont tenues pour largement responsables du fait que de plus en plus de femmes tombent aux mains des trafiquants. Leur forte vulnérabilité ainsi que leur marginalisation en font des victimes potentielles (Ibid). L'année 1989 est une date clé lorsque l'on parle de la traite des êtres humains et plus particulièrement des femmes. Certes, elle marque la fin des régimes communistes en Europe et celui des flux migratoires massif en provenance de l'Est, cependant elle symbolise également les principales causes à l'origine de la traite des femmes. Celles-ci ont été fragilisées et sont devenues les premières victimes des réformes économiques mises en place.

De plus, ces femmes sont souvent confrontées à des obstacles linguistiques, culturels et juridiques qui compliquent leur capacité à demander de l'aide ou à s'échapper des situations d'exploitation. La barrière linguistique peut rendre difficile la communication avec les autorités ou les organisations de soutien, tandis que les différences culturelles peuvent compliquer leur intégration dans un environnement étranger. De plus, la peur des représailles de la part des trafiquants ou les autorités

locales peut dissuader les femmes victimes de signaler leur situation ou de chercher de l'aide (Wenden, 2015). Les profils des victimes de la traite des femmes sont souvent le reflet des inégalités de genre, des vulnérabilités sociales et des dynamiques économiques qui caractérisent les sociétés contemporaines. La théorie féministe des relations internationales démontre comment les femmes migrantes sont souvent ciblées par les réseaux de trafiquants en raison de leur situation précaire et de leur besoin désespéré de trouver des moyens de subsistance.

5.4.3. Méthodes de recrutement

Comme énoncé dans le cadre théorique, il existe deux types de traite des êtres humains, la traite à des fins d'exploitation sexuelle et la traite à des fins de travail, de services forcés ou d'exploitation économique. Concernant le profil des femmes victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle, il arrive bien souvent que les victimes soient contraintes à la prostitution par la violence physique ou la menace à l'encontre mais aussi vis-à-vis de leur famille. La méthode la plus utilisée est celle du négoce de femmes où les femmes sont traitées comme de vulgaires marchandises et où elles sont généralement sous un contrôle permanent, bien souvent enfermées, privées de leur liberté de mouvement (Pirlot, 2015). Une autre variante constatée est celle de l'exploitation par la dette. Par ceci l'on sous-entend que quelqu'un travaille pour rembourser une dette, qu'elle soit financière, économique ou morale, sans être payé par les services prestés. Ces victimes sont recrutées via le biais d'une fausse petite annonce ou d'une proposition d'expatriation pour ensuite arriver, d'avoir rembourser les prétendues dettes en se prostituant.

La dépendance affective joue également un rôle dans les méthodes de recrutement. Les femmes victimes de dépendance affective sont appelées les victimes de loverboys (Ibid). Le loverboy, en langage familier signifie « tombeur », enjôle de jeunes filles entre 15 à 25 ans par la séduction afin de les exploiter à long terme dans la prostitution. Ces filles sont souvent des jeunes filles mal dans leur peau à la recherche de l'amour et sont particulièrement vulnérables face à ce type de réseau criminel, il leur faut d'ailleurs beaucoup de temps avant de se rendre compte qu'elles sont exploitées. Les réseaux criminels utilisent également ce que l'on appelle des situations de win-win où les victimes sont souvent sciemment et volontairement pour la prostitution comme mode de vie provisoire, afin de gagner de l'argent rapidement

pour pouvoir ensuite vivre la vie qu'elles aspirent. Cependant, à long terme, on constate une relation de dépendance selon la rentabilité dans ce type d'activité (Darley, 2006).

Concernant la traite à des fins de travail forcé, de services forcés ou d'exploitation économique, on distingue trois principaux types de victimes d'exploitation économique : les personnes victimes de leur séjour légal, de leur situation de dépendance ou de leur lien par la dette (Pirlot, 2015). Le profil le plus fréquent est celui de ressortissant d'un pays en développement où les conditions de travail ne sont guère plus légales que dans le pays d'origine. Les salaires sont plus élevés que dans leur pays d'origine, c'est la raison pour laquelle les victimes ne se plaignent pas de la situation et que la plupart du temps, la traite reste inaperçue. D'ailleurs, ces femmes ne se considèrent pas toujours comme des victimes étant donné qu'elles ne sont généralement pas maltraitées et qu'elles peuvent se déplacer librement (Ibid).

Ainsi, les trafiquants d'êtres humains utilisent des méthodes sournoises en profitant de la vulnérabilité, de la pauvreté et du manque d'opportunités des femmes, les rendant plus susceptibles de tomber dans les pièges des trafiquants. L'une des méthodes les plus courantes est la proposition d'emplois bien rémunérés à l'étranger, souvent dans des domaines tels que le mannequinat, le travail domestique ou l'hôtellerie. Les trafiquants diffusent des annonces alléchantes sur les réseaux sociaux, les sites web d'emploi ou par le biais de contacts personnels (Hervieu, 2010).

Ces offres promettent des salaires élevés, des conditions de travail idéales et la possibilité d'une vie meilleure. Cependant, ces promesses sont souvent mensongères et cachent la réalité de l'exploitation sexuelle ou du travail forcé qui attend les victimes. Les trafiquants peuvent également exploiter le désir des femmes de trouver l'amour et de se marier. Ils se font passer pour des agents matrimoniaux ou des intermédiaires, proposant des mariages avec des hommes étrangers fortunés. Cependant, une fois que la femme est arrivée à destination, elle découvre que le mariage est un mensonge et qu'elle est forcée de se prostituer ou de travailler dans des conditions dégradantes pour rembourser sa dette envers les trafiquants. Les trafiquants peuvent cibler des femmes vulnérables, isolées ou victimes de violences domestiques, en leur offrant soutien, amitié et protection (Vaz Cabral, 2006). Ils gagnent leur confiance en leur offrant de

la nourriture, un logement ou de l'argent, créant une relation de dépendance. Une fois que la femme est sous leur contrôle, les trafiquants l'exploitent sexuellement ou la forcent à travailler dans des conditions précaires, la menaçant de violence ou de représailles si elle tente de s'échapper.

Les trafiquants peuvent également exploiter les réseaux familiaux et communautaires pour identifier des femmes vulnérables. Ils approchent des membres de la famille ou des amis en leur promettant des sommes d'argent importantes en échange de l'envoi de femmes dans des pays étrangers pour des emplois apparemment légitimes (Hervieu, 2010). Cependant, ces femmes se retrouvent souvent victimes de traite et sont exploitées sexuellement ou contraintes à travailler dans des conditions déplorables. Dans certains cas, les trafiquants peuvent recourir à l'enlèvement et à la violence pour forcer des femmes à entrer dans la traite. Ils peuvent les kidnapper dans la rue, les attirer dans des lieux isolés sous de faux prétextes ou utiliser la force pour les contraindre à se soumettre à leur volonté (Vitale & al, 2019). Les trafiquants utilisent de plus en plus les technologies de l'information et de la communication pour recruter des femmes. Ils créent de faux profils sur les réseaux sociaux, diffusent des annonces trompeuses sur des sites web ou envoient des messages directs aux femmes potentielles. Ces technologies leur permettent de toucher un large public et d'identifier des femmes vulnérables dans le monde entier.

6 . Conclusion

La traite des femmes des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) vers la Turquie est une problématique complexe et multidimensionnelle qui révèle des réalités troublantes des relations internationales, de l'économie mondiale et des inégalités de genre. Ce mémoire a exploré les diverses facettes de ce phénomène, en analysant les causes structurelles et contextuelles, et les raisons qui poussent ces femmes à être les cibles privilégiées des trafiquants. L'effondrement de l'Union soviétique et la transition vers une économie de marché ont marqué le début de transformations économiques et sociales profondes dans les PECO. La transition post-communiste a engendré des bouleversements majeurs, avec des conséquences économiques dévastatrices pour de nombreux segments de la population, en particulier pour les femmes. Les réformes économiques néolibérales, caractérisées par la privation massive, la déréglementation et la réduction des filets de sécurité sociale, ont conduit à une augmentation du chômage, de la pauvreté et des inégalités.

Les femmes victimes de la traite sont souvent piégées par des tactiques de manipulation et de coercition. Elles se retrouvent privées de leurs documents d'identité, isolées et soumises à des violences physiques et psychologiques. Les obstacles linguistiques, culturels et juridiques compliquent leur capacité à demander de l'aide ou à s'échapper de ces situations d'exploitation. La peur des représailles de la part des trafiquants ou des autorités locales dissuade également de nombreuses victimes de signaler ou de chercher de l'aide. La Turquie, en tant que pays de destination, joue un rôle central dans cette dynamique de traite des femmes. Ses défis économiques internes et les politiques migratoires souvent insuffisantes contribuent à la perméabilité des frontières et facilitent les activités des réseaux criminels. Les failles dans les systèmes de contrôle aux frontières, la corruption généralisée et les conflits régionaux exacerbent le problème, rendant plus difficile la lutte contre la traite des êtres humains. Les politiques de migration et de protection des droits de l'Homme en Turquie nécessitent des améliorations significatives pour mieux répondre aux besoins des victimes et pour dissuader les trafiquants.

Les inégalités de genre jouent un rôle crucial dans la dynamique de la traite. Les théories féministes des relations internationales mettent en lumière comment les

rapports de pouvoir inégalitaires et les structures patriarcales rendent les femmes particulièrement vulnérables. Les femmes sont exploitées non seulement économiquement mais aussi physiquement et psychologiquement, dans un système qui perpétue les inégalités de genre. Les traite des femmes des PECO vers la Turquie est un exemple flagrant de la manière dont les femmes sont marginalisées et exploitées dans un contexte globalisé.

Comme mentionnée, trois hypothèses ont été formulées pour répondre à la question de recherche « Comment les dynamiques socio-économiques et politiques des PECO et de la Turquie, ainsi que les inégalités de genre, contribuent-elles à la vulnérabilité des femmes à la traite des êtres humains ? ». Chacune d'entre elles livre des éléments de réponses à la question.

La première hypothèse postulait que la perméabilité des frontières et la présence de réseaux criminels bien organisés en Turquie facilitent la traite des femmes des PECO vers la Turquie. Une tentative d'analyse approfondie a été effectuée, cependant au vu de la difficulté d'accès à certaines informations, peu d'éléments ont pu être apportés pour vérifier cette hypothèse. Un travail de déduction a donc été effectué avec les sources présentes afin d'apporter quelques éléments concrets à cette hypothèse.

L'analyse s'est ensuite concentrée sur les faiblesses institutionnelles dans les PECO et en Turquie qui facilitent l'activité des réseaux de traite des êtres humains en raison d'un manque de régulation et d'application des lois. Le chapitre 5 de ce mémoire consacré à la Turquie en tant que tel a permis de démontrer que la montée en puissance de certains groupes politiques ainsi que la corruption présente de ce pays facilitent énormément le développement des réseaux criminels et favorisent la traite des êtres humains à grande échelle. Malgré les sections de l'Union européenne vis-à-vis de la Turquie, les réseaux criminels étant établis en Turquie il est difficile d'établir des lois viables dont les réseaux criminels vont suivre à la lettre.

Enfin, la troisième hypothèse s'intéressait aux inégalités de genre ancrées dans les sociétés des pays d'Europe centrale et orientale et de la Turquie, augmentant ainsi la vulnérabilité des femmes à la traite des êtres humains en limitant leurs opportunités économiques et sociales et en exacerbant les violences basées sur le genre. Cette recherche a démontré que bien que ces inégalités de genre étaient présentes dans les

PECO et la Turquie, elles sont également présentes dans tous les pays d'une manière générale. La vulnérabilité des femmes est l'un des critères principaux qui poussent les femmes à migrer du fait qu'elles se retrouvent limiter économiquement et socialement, cependant ce mémoire a démontré que ce n'est pas la seule raison. Les violences basées sur le genre ont aussi été analysées démontrant que les femmes sont plus sujettes à la violence lorsqu'elle se retrouvent vulnérables.

Pour conclure, il est essentiel de comprendre les interactions entre les dynamiques socio-économiques, politiques et de genre pour développer des stratégies de lutte adaptées. En intégrant des perspectives féministes et en mettant l'accent sur la protection des droits humains, il est possible de réduire cette forme d'exploitation humaine. Ce mémoire espère avoir contribué à une meilleure compréhension de cette problématique bien que la lutte contre la traite des femmes nécessite un engagement global et coordonné. La traite des femmes n'est pas seulement un crime contre des individus, mais une violation des principes fondamentaux de dignité humaine et de justice sociale. C'est un problème qui transcende les frontières et les cultures, nécessitant une réponse collective et déterminée. Seule une mobilisation globale et une solidarité internationale permettront de mettre fin à ce fléau et de bâtir un monde plus juste et équitable pour toutes les femmes.

7. Bibliographie

Articles scientifiques

- Andreff, W. (2003) (b). Le cinquième élargissement européen marque t'il la fin de la transition économique postsocialiste ? *Reflets et perspectives de la vie économique*. <https://doi.org/10.3917/rpve.423.0047>
- Assélé, V. (2000). Intégration économique des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) dans le contexte du nouvel ordre mondial. *Université du Canada*. <https://ruor.uottawa.ca/server/api/core/bitstreams/845af96a-9005-4fac-b131-58b2bbacad6/content>
- Battistella, D. & al. (2019). Chapitre 10. Les études féministes. *Théories des relations internationales* (pp. 347-377). <https://doi.org/10.3917/scpo.batti.2019.01.0347>
- Bazin, M. & al. (1997). L'industrialisation de la Turquie : processus de développement et dynamiques spatiales, n°87, p.121-133. https://www.persee.fr/doc/medit_0025-8296_1997_num_87_3_3013
- Benaroya, F. (2006). I. Un siècle de désillusions : de l'économie tsariste à l'éclatement de l'URSS. *L'économie de la Russie* (pp. 6-36). Paris : La Découverte. <https://www.cairn.info/l-economie-de-la-russie--9782707145661-page-6.htm>
- Betga, O. & al. (2021). Quelles significations pour le féminisme comme théorie critique des relations internationales ?. *Centre africain d'Études internationales Diplomatiques Économiques et Stratégiques*. Mars-Avril 2021. <https://ceides.org/wp-content/uploads/2021/04/Le-F%C3%A9minisme-dans-les-Relations-Internationales.-pdf.pdf>
- Braux, A. (2015). Au-delà des « Natasha » : les migrations féminines postsoviétiques à Istanbul. *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 31. <https://www.cairn.info/revue-europeenne-des-migrations-internationales-2015-1-page-81.htm>
- Broqua, C. & al. (2009). La fabrique des identités sexuelles. *Autrepart*, 3 à 13. <https://doi.org/10.3917/autr.049.0003>
- Bruckert, C. & al. (2002). La « traite » des êtres humains et le crime organisé. Examen de la littérature. *Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones*. Gendarmerie royale du Canada. https://cdi.merici.ca/GRC/traite_etres_humains.pdf

- Carreteiro, C. (1998). Exclusion sociale et construction de l'identité. <https://www.torrossa.com/it/resources/an/5095030>
- Cirstocea, I. (2008). « Between the Past and the West » : le dilemme du féminisme en Europe de l'Est postcommuniste. *Sociétés contemporaines*, 71, pp.7-27. <https://hal.science/hal-00987371/document>
- Clément, M. & al. (2010). Inégalités, développement et qualité de l'environnement : mécanismes et application empirique. *Mondes en développement*, n°151, p.67-82. <https://doi.org/10.3917/med.151.0067>
- Corrin, C. (2003). Le trafic des femmes dans l'Europe du Sud-Est. Particularités locales généralités internationales. *Travail, Genre et sociétés*, n°10, p.83-106. <https://doi.org/10.3917/tgs.010.0083>
- Cretienneau, A-M. (2002). La méthode de transformation des économies d'Europe centrale et orientale. *Politiques et management public*, Volume.20, pp.49-66. <https://doi.org/10.3406/pomap.2002.2705>
- Darley, M. (2006). Le statut de la victime dans la lutte contre la traite des femmes. *Critique internationale*, n°30, p. 103-122. <https://doi.org/10.3917/cii.030.0103>
- De Montlibert, C. (1993). Europe centrale et orientale. *Politique étrangère*, n°2, pp.524-527. www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1993_num_58_2_4213_t1_0524_0000_1
- De Senarclens, P. (2006). Théories et pratiques des relations internationales depuis la fin de la guerre froide. *Politique étrangère*, n°4, p.747-759. <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2006-4-page-747.htm%20>
- De Tapia, S. (1990). État national et minorités transfrontalières. La dialectique turque de la fermeture et de l'échange (Turkey and its transborder minorities). *Bulletin de l'Association de Géographes Français*. https://www.persee.fr/doc/bagf_0004-5322_1990_num_67_5_1548
- Deli, F. (2009). Jeux sans frontières : les populations dans le Sud-Est de la Turquie. Maghreb, n°201. https://www.cairn.info/revue-maghreb-machrek-2009-3-page-91.htm?casa_token=C0OtPJcalr4AAAAA:MWGvQhTdS49ANJTzjoRu-Grto_bkCO-vl47UbVn24ryT_mU3GYBLqE9tRHVOdl70fAL9xfk
- Dibooglu, S. & al. (2004). Inflation, output growth, and stabilization in Turkey, 1980-2002. *Journal of Economics and Business*, Volume 56, Issue 1, January-Ferbruary 2004. <https://doi.org/10.1016/j.jeconbus.2003.04.001>

- Drweski, B. (2006). L'espace Baltique-mer Noire. Nouvelles tensions impériales et recompositions en Europe centrale et orientale, et CEI. <https://doi.org/10.4000/strates.1902>
- Duchêne, G. & al. (2001). Innovation, mobilité du travail et croissance dans la transition. *Revue d'économie financière*, p.481-499. https://www.persee.fr/doc/ecofi_0987-3368_2001_hos_6_1_3923
- Engel, B. (1987). Women in Russia and the Soviet Union. *Signs*, Volume 12, N°4. <https://doi.org/10.1086/494366>
- Gidadhubli, R.G. (1987). Perestroika and Glasnost. *Economic and Political Weekly*, Vol.22, No 18, p.784-787. <https://www.jstor.org/stable/4376986>
- Goularas, G & al. (2015). Les migrations féminines vers la Turquie de 1990 à nos jours. *Hommes & Migrations*, n°1311. <https://www.cairn.info/revue-hommes-et-migrations-2015-3-page-47.htm>
- Hervieu, N. (2010). Lutte contre le trafic des êtres humains. Art.2 et 4 CEDH. La *Revue des Droits de l'Homme*. <https://journals.openedition.org/revdh/18201#quotation>
- Jaeger, H-M. (2016). Revisiting contructional effects of constructivism in IR. *European Review of International Studies*, Vol.3, N)3, Special issue. <https://www.jstor.org/stable/26583583>
- Jenson, J. & al. (2009). Penser le genre en science politique. Vers une typologie des usages du concept. *Revue française de science politique*. Vol. 59 p.183-201. <https://doi.org/10.3917/rfsp.592.0183>
- Kolodko, G. W. (2001). La mutation postsocialiste. *Revue d'économie financière*, numéro hors-série : Dix ans de transition en Europe de l'Est, p.161-174. <https://www.jstor.org/stable/42903843>
- Lach, B. & al. (2022). Transformations économiques dans les pays d'Europe centrale et orientale et du Sud-Est durant les années 1990-2014. *Monnaies, finances, développements*. 62^{ème} congrès de l'association internationale des économistes de langue française. Université Saint-Joseph de Beyrouth, faculté de sciences économiques. <https://aielf.org/wp-content/uploads/2015/11/Livre-Colloque-62e-congr%C3%A8s-AIELF.pdf#page=28>
- Lavigne, M. (2007). The Soviet Union inside Comecon. *Soviet Studies*, pp.135-163. <https://doi.org/10.1080/09668138308411468>

- Levesque, J. (2001). Russie : une décennie pour rien ? *Critique internationale*, n°12, p.130-132. <https://doi.org/10.3917/crii.012.0130>
- Lirzin, F. (2009). L'Union européenne face au défi de la crise des pays d'Europe centrale et orientale. Fondation Robert Schuman. *Questions d'Europe*, n°134. Avril 2009. <https://server.www.robert-schuman.eu/storage/fr/doc/questions-d-europe/qe-134-fr.pdf>
- Lobasz, J. (2009). Beyond Border Security: Feminist Approach to Human Trafficking, *Taylor & Francis Online*, 319-344. <https://doi.org/10.1080/09636410902900020>
- Macleod, A. (2004). Les études de sécurité : du constructivisme dominant au constructivisme critique. *Approches critiques de la sécurité*, 13-51. <https://doi.org/10.4000/conflits.1526>
- Martin, C. (2006). Pologne 1989-2004 : La longue marche – D'un système centralisé à l'intégration dans l'UE. <https://www.torrossa.com/en/resources/an/5123536#page=433>
- Mason, D. (1988). Glasnost, Perestroika and Eastern Europe. *International Affairs (Royal Institute of International Affairs 1944)*, Vol. 74, N°3, p.431-448. <https://doi.org/10.2307/2622850>
- Merçil, 2015. Les violences contre les femmes en Turquie : entre modernisation et traditionalisme. *Confluences méditerranée*, n°92, p. 193-206. <https://doi.org/10.3917/come.092.0193>
- Michalon, B. (2005). Élargissement de l'Union européenne et mutations migratoires à l'Est. *Géographes associés*. https://www.persee.fr/doc/geoas_1266-4618_2005_num_29_1_2311
- Morokvasic-Muller, M. (1999). La mobilité transnationale comme ressource : le cas des migrants de l'Europe de l'Est. *Cultures & Conflits*. Printemps-été 1999, Les acronymes de la mondialisation. <https://doi.org/10.4000/conflits.263>
- Moujoud, M & al. (2005). « Traite » de femmes migrantes, domesticité et prostitution. Esclavage moderne ou modernité de l'esclavage ? *La sujétion au cœur de la globalisation*, p.1093-1121. <https://journals.openedition.org/etudesafricaines/5752>
- Mutluer, M (2003). Les migrations irrégulières en Turquie. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol.19, n°3. Traduit par Stéphane De Tapia. <https://journals.openedition.org/remi/2672>

- Offe, C. (1992). Vers le capitalisme par construction démocratique ? La théorie de la démocratie et la triple transition en Europe de l'Est. *Revue française de science politique*, n°42, p.923-942. <https://doi.org/10.3406/rfsp.1992.404358>
- Paladi, I & al. (2018). Les spécificités du contrôle de gestion dans les pays de l'Europe centrale et orientale : une revue de la littérature. Volume 23, Numéro 1, Automne 2018, p.117-137. <https://doi.org/10.7202/1060067ar>
- Ragaru, N. (2007). Du bon usage de la traite des êtres humains ; Controverses autour d'un problème social et d'une qualification juridique. *Genèses*, n°66, p.69-89. <https://doi.org/10.3917/gen.066.0069>
- Raufer, X. (2005). L'Union européenne, la mafia turque et l'Arlésienne. *Outre-Terre*, n°10. <https://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2005-1-page-83.htm>
- Rousselet, K. (1991). Le coup d'État en Union soviétique : au-delà du mythe. *Politique étrangère*, Vol.56, No.4, p.951-958. <https://www.jstor.org/stable/42676724>
- Schneider, C. (2002). Réflexions sur la conditionnalité politique appliquée à l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale. *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, Vol. 33, n°3, p.11-44. <https://www.jstor.org/stable/45447846>
- Simsir, S. (2021). L'approche féministe des relations internationales et question de sécurité. *Université de Rennes*, https://www.academia.edu/41503869/Lapproche_f%C3%A9ministe_des_relations_internationales_et_question_de_s%C3%A9curit%C3%A9
- Sobotka, T. (2003). Le retour de la diversité : la brusque évolution de la fécondité en Europe centrale et orientale après la chute des régimes communistes. *Population*, Vol n°58, p.511-548. <https://doi.org/10.3917/popu.304.0511>
- Tickner, J. A. (1992). Gender in International Relations: Feminist Perspectives on Achieving Global Security, *Cambridge University Press*, Vol 87. <https://www.cambridge.org/core/journals/american-political-science-review/article/abs/gender-in-international-relations-feminist-perspectives-on-achieving-global-security-by-j-ann-tickner-new-york-columbia-university-press-1992-180p-3000/0731ECA77ED098851254AE957775716D>
- Toupin, L. (2007). Analyser autrement la « prostitution » et la « traite des femmes ». *Recherches féministes*, Volume 19, Number 1, 2006, p.153-176. <https://doi.org/10.7202/014068ar>

- Ulgen, S. (2005). La transformation économique de la Turquie : une nouvelle ère de gouvernance ?. *Pouvoirs*, n°115. <https://doi.org/10.3917/pouv.115.0087>
- Uzunöz-Bard, G. (2014). L'intégration de la Turquie dans l'économie mondiale : l'impact de la crise sur les spécialisations de l'économie turque. *Marché et organisations*, n°20. <https://doi.org/10.3917/maorg.020.0099>
- Varikas, E. (1993). Féminisme, modernité, postmodernisme : pour un dialogue des deux côtés de l'océan. *Futur antérieur*. https://edisciplinas.usp.br/pluginfile.php/4300305/mod_resource/content/1/VARIKAS%2C%20Eleni.%20Feminisme%2C%20modernite%2C%20postmodernisme.pdf
- Vérez, J.C (2005). De l'élargissement à l'autre : la Turquie et les autres candidats. https://www.persee.fr/doc/tiers_1293-8882_2005_num_46_184_5619_t1_0932_0000_2
- Vérez, J.C. (2008). La Turquie au carrefour des pays en développement, émergents et industrialisés. *Revue Tiers Monde*, n°194. <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2008-2-page-281.htm>
- Vitale, Q & al. (2019). Expériences juridiques sur les droits humains. <https://www.torrossa.com/en/resources/an/5095060#page=76>
- Werth, N. (2021). Conclusion. De la perestroïka à l'implosion de l'URSS (1985-1991). *Histoire de l'Union soviétique*, de Khrouchtchev à Gorbatchev (1953-1991), p.111-121. <https://www.cairn.info/histoire-de-l-union-sovietique-de-khrouchtchev--9782715405769-page-111.htm>
- Yerasimos, S. (2005). L'Europe vue de la Turquie. *Hérodote*, n°118. <https://doi.org/10.3917/her.118.0068>
- Zdravomyslova, H. (2001). Aperçu du mouvement féministe en Russie contemporaine. *Diogène*, n°194, p. 43-49. <https://doi.org/10.3917/dio.194.0043>

Chapitres de livres

- Alvarez, S. (2015). Chapitre 11 : Des engagements ambivalents et des résultats paradoxaux. Les mouvements féministes et le développement, p. 331-364, *Sous le développement, le genre*. Traduit par Yoland Cavallazzi, Aurélie Cailleaud et Emmanuelle Chauvet. <https://books.openedition.org/irdeditions/8796?lang=en>

- Bouché-Frati, S. (2022). Lise Vogel, Le marxisme et l'oppression des femmes. Vers une théorie unitaire. Éditions sociales, coll. *Les éclairées*, p.349. <https://journals.openedition.org/lectures/59244>
- Bozarslan, H. (2010). III. Le multipartisme et les régimes militaires (1950-1983). Histoire de la Turquie contemporaine. Paris : *La Découverte*. <https://www.cairn.info/histoire-de-la-turquie-contemporaine--9782707151407-page-50.htm>
- Briquet, J-L. & al. (2008). 1. Introduction : Milieux criminels et pouvoir politique. *Milieux criminels et pouvoirs politiques*, p. 5-21. <https://doi.org/10.3917/kart.undef.2008.01.0005>
- Massicard. E. (2008). Le politique à l'articulation entre institutions de sécurité et univers criminel Les bandes en uniforme en Turquie. *Milieux criminels et pouvoirs politiques*, p.57-94. <https://doi.org/10.3917/kart.undef.2008.01.0057>
- Philipov & al (2004). Les conséquences démographiques de la transition économique dans les pays d'Europe centrale et orientale. *Études démographiques*, n°39. https://books.google.be/books?hl=fr&lr=&id=jcQ4muV2QPYC&oi=fnd&pg=PA9&dq=transition+%C3%A9conomique+des+pays+d%27europe+centrale+et+orientale&ots=0iRoW-5wUm&sig=7Aat7fkrZEUeqQ6hefeEkp9WWQ&redir_esc=y#v=onepage&q=transition%20%C3%A9conomique%20des%20pays%20d'europe%20centrale%20et%20orientale&f=false
- Prügl, E. (2015). Chapitre 7 : Les apports féministes aux relations internationales, Chapitre 7, p. 213-236. *Sous le développement, le genre*. Traduit par Aurélie Cailleaud. <https://books.openedition.org/irdeditions/8786#bibliography>

Documents officiels

- Banque Mondiale. (2024). Pauvreté. Groupe de la Banque Mondiale.** <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/poverty/overview>
- Conseil de l'Europe. (2023). Concilier flexibilité du travail et cohésion sociale – Les expériences et les enjeux spécifiques à l'Europe centrale et orientale. Tendances de la cohésion sociale, n°17. https://www.coe.int/t/dg3/socialpolicies/socialcohesiondev/source/Trends/Trends-17_fr.pdf

Livres

- Ahmad, F. (1993). The making of modern Turkey. The making of the middle East. Routledge. <http://ndl.ethernet.edu.et/bitstream/123456789/53981/1/49.pdf.pdf>
- Bayraktar, K. (2011). Les principes de politique criminelle en Turquie et les rapports de ces principes avec ceux de la politique pénale conçue dans le sens strict du terme. *Istanbul Uni Hukuk*. <https://dergipark.org.tr/en/download/article-file/6233>
- Bensidoun, I. (2004). L'imbroglia des inégalités. L'économie mondiale, Éditions La Découverte, collection *Repères*, Paris. http://cepii.fr/PDF_PUB/em/2005/em2005-08.pdf
- Butler, J. (2019). Trouble dans le genre: Le féminisme et la subversion de l'identité. *La découverte Poche*. https://books.google.be/books?hl=fr&lr=&id=u5_BDwAAQBAJ&oi=fnd&pg=PT5&dq=Trouble+dans+le+genre%22+par+Judith+Butler+&ots=TkpYDRe3zr&sig=LAA9NHPIXegx2yG2bToTbLmB47s&redir_esc=y#v=onepage&q=Trouble%20dans%20le%20genre%22%20par%20Judith%20Butler&f=false
- Conte, F. (1996). Les Salves: Aux origines des civilisations d'Europe centrale et orientale. *Bibliothèque de l'évolution de l'Humanité*. Albin Michel. https://books.google.be/books?hl=fr&lr=&id=fe2DI8_rqhIC&oi=fnd&pg=PA1976&dq=histoire+des+pays+d%27europe+centrale+et+orientale&ots=bo62Xe8rjr&sig=koPeQhTVilsIbBpoKgVogTASdEg&redir_esc=y#v=onepage&q=histoire%20des%20pays%20d'europe%20centrale%20et%20orientale&f=false
- Delmas, C. (1981). Le Pacte de Varsovie. *Presse universitaires de France*. https://books.google.be/books?hl=fr&lr=&id=dC1YDwAAQBAJ&oi=fnd&pg=PT2&dq=pacte+de+varsovie&ots=mvKuGNLaFC&sig=Ta8EWHXL36bRa27gALzk3xc1fEk&redir_esc=y#v=onepage&q=pacte%20de%20varsovie&f=false
- Delphy, C. & al. (2019). L'exploitation domestique. *Éditions Syllepse*, Paris. <https://media.electre-ng.com/extraits/extrait-id/99b5d95b2da863262ee729914726e935b62023d830fccdcc7dbdf06e98b88302.pdf>
- Dupont, G. (2002). Pays d'Europe centrale et orientale. *OFCE*. <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/revue/26-81.pdf>
- Ederhardt, E. & al (1991). Femmes de Hongrie. Les cahiers de femme d'Europe = Women of Hungary. Women of Europe, n°32. <https://aei.pitt.edu/34002/1/A479.pdf>

Garbe, E. (2003). De Staline à Poutine : la Perestroïka : la chute de l'URSS et les changements de la société russe. Vladimir Poutine, 1953-2006. Publibook.
https://books.google.be/books?hl=fr&lr=&id=BaTMzM_qWowC&oi=fnd&pg=PA9&dq=raisons+chute+URSS&ots=TYL13fr7D7&sig=icqNhBfJ1IUf0BeEMJHURpcYjGE&redir_esc=y#v=onepage&q=raisons%20chute%20URSS&f=false

La Serre, F. & al. (1994). L'Union européenne : Ouverture à l'Est, *Presses universitaires de France*.
https://books.google.be/books?hl=fr&lr=&id=mDFYDwAAQBAJ&oi=fnd&pg=PT3&dq=Situation+%C3%A9conomique+des+pays+de+l%27Est+apr%C3%A8s+la+guerre+froide&ots=PBm7iAjkzQ&sig=65WDhQP9ZhG-JKR_hbcg6TbVPHs&redir_esc=y#v=onepage&q=Situation%20%C3%A9conomique%20des%20pays%20de%20l'Est%20apr%C3%A8s%20la%20guerre%20froide&f=false

Lacoste, Y. (2002). La Russie, dix ans après. Hérodote. *Éditions La Découverte*, n°104, p.3-26. <https://doi.org/10.3917/her.104.0003>

Lecerf, Y. & al. (1987). L'affaire Tchernobyl : La guerre des rumeurs. *Presse universitaires de France*.
https://books.google.be/books?hl=fr&lr=&id=I77_EAAAQBAJ&oi=fnd&pg=PP1&dq=tchernobyl+1986&ots=osRp16NDWH&sig=OyV9EShJnWjoMcTcFAXOXtLQ4nw&redir_esc=y#v=onepage&q=tchernobyl%201986&f=false

Mossé, E. (1998). Problèmes économiques contemporains: Les pays d'Europe centrale et orientale. *Hachette*,
https://books.google.be/books?hl=fr&lr=&id=H9VXDwAAQBAJ&oi=fnd&pg=PT2&dq=histoire+des+pays+d%27europe+centrale+et+orientale&ots=P2Pha16BUu&sig=Cy9U5e7pUwwRP1upgFzQAJG08xQ&redir_esc=y#v=onepage&q=histoire%20des%20pays%20d'europe%20centrale%20et%20orientale&f=false

Onuf, N. (1989). World of Our Making : Rules and Rule in Social Theory and International Relations. *University of South Carolina Press*, p.xiii, 341.
<https://www.cambridge.org/core/journals/american-journal-of-international-law/article/abs/world-of-our-making-rules-and-rule-in-social-theory-and-international-relations-by-nicholas-greenwood/-columbia-university-of-south-carolina-press-1989-pp-xiii-341-index/FE1A08438A9346CE772E7A59720FFA7E>

Paris, H. (1997). Stratégie soviétique et chute du pacte de Varsovie. La clé de l'avenir. *Éditions de la Sorbonne*. [10.4000/books.psorbonne.48586](https://books.psorbonne.fr/10.4000/books.psorbonne.48586)

- Salt, J. (2005). Current Trends in International Migration in Europe. *Council of Europe*. https://books.google.be/books?hl=fr&lr=&id=mF-xN_Bz1LoC&oi=fnd&pg=PP9&dq=migration+des+femmes+des+PECO+vers+la+Turquie&ots=A1L1o-00nG&sig=zba1W9nmK2lIHJCxH4m_cVaUYyI&redir_esc=y#v=onepage&q=migration%20des%20femmes%20des%20PECO%20vers%20la%20Turquie&f=false
- Slim, A. (2010). Les formes de la pauvreté en Europe de l'Est : évolution et causes de 1989 à nos jours. *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, n°41. <https://www.cairn.info/revue-d-etudes-comparatives-est-ouest1-2010-2-page-111.htm>
- Vaz Cabral, G. (2013). La traite des êtres humains: Réalités de l'esclavage contemporain. *La Découverte*, Paris. https://books.google.be/books?hl=fr&lr=&id=29UYAgAAQBAJ&oi=fnd&pg=PT3&dq=la+traite+des+%C3%AAtres+humains&ots=nYXoOA8a4w&sig=OfPCbGdYvjvUBj2ngZ0_8z9DwwM&redir_esc=y#v=onepage&q=la%20traite%20des%20%C3%AAtres%20humains&f=false
- Walter, C. (2012). Handbook of International Relations, *Sage Publications Ltd*, 904. <https://www.torrossa.com/en/resources/an/5019593#page=137>
- Wenden, C. (2015). La globalisation humaine. Presses universitaires de France. https://books.google.be/books?hl=fr&lr=&id=yNgJCwAAQBAJ&oi=fnd&pg=PA1948&dq=profil+des+femmes+victimes+de+la+traite+des+PECO+vers+la+Turquie&ots=-2vxA8damB&sig=Y1j6aBhCN_ApLKZL_Ubzm9Qi9i0&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false
- Wendt, A. (1999). Social Theory of International Politics. Editorial Board. Cambridge University Press. <https://www.guillaumenicaise.com/wp-content/uploads/2013/10/Wendt-Social-Theory-of-International-Politics.pdf>
- Werth, N. (2021). Histoire de l'Union soviétique : De l'Empire russe à la Communauté des Etats indépendants (1900-1991). 2ème édition mise à jour. Quadrige manuels. https://books.google.be/books?hl=fr&lr=&id=rDUWEAAAQBAJ&oi=fnd&pg=PT3&dq=histoire+de+la+communaut%C3%A9+des+%C3%A9tats+ind%C3%A9pendants&ots=jnclMmihny&sig=xlnajjWgTX9bhIqrmD3iPu_90LE&redir_esc=y#v=onepage&q=histoire%20de%20la%20communaut%C3%A9%20des%20%C3%A9tats%20ind%C3%A9pendants&f=false

Mémoire

Pirlot, A. (2015). Les victimes de la traite des êtres humains. La collaboration à l'enquête et à la procédure pénale. Université catholique de Louvain. *Faculté de droit et de criminologie (DRT)*.
https://dial.uclouvain.be/memoire/ucl/en/object/thesis:3151/datastream/PDF_01/view

Rapports

Ghailani, D. (2005). L'élargissement de l'Union : de l'Europe centrale et orientale à la Turquie.
<https://www.etui.org/sites/default/files/Bilan%20social%202005%20FR1.pdf#page=108>

Oxman-Martinez, J & al. (2005). Les victimes de la traite des personnes : Points de vue du secteur communautaire canadien. Division de la recherche et de la statistique. https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jp-cj/tp/rr06_3/rr06_3.pdf

Ricci, S. & al. (2012). La traite des femmes à des fins d'exploitation commerciale: entre le déni et l'invisibilité. *Cahiers de l'IREF, collection Agora, 4*.
https://iref.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/56/2020/02/Livre_coll_Agora_no4-2012_FinalHR.pdf

Sénat. (2013). La Turquie : une puissance et un partenaire économique à prendre en considération. <https://www.senat.fr/rap/r12-716/r12-7161.html>

Revues

Aitbara, H. & al. (2022). Impact du degré de la liberté économique sur la croissance des PECO : Une analyse en données de panel. *Journal of economics studies and researches in renewables energies (JoeRRE)*. Vol : 09. N°2, pp 249-264.
<https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/466/9/2/203157>

Andreff, W. (2003) (a). "La deuxième transition" des PECO. Dossier, *Sociétal*. N°41, 3ème trimestre. <https://hal.science/halshs-00286127/>

Farsedakis, J. (2009). Les flux migratoires et la traite d'êtres humains. *Revue de criminologie, Victime et sécurité*, Vol.III. Septembre 2009- avril 2010.
https://www.vittimologia.it/rivista/articolo_farsedakis_2009-03_2010-01.pdf

Le Breton, J.M. (1994). L'Europe centrale et orientale, de 1917 à 1990. *Revue française d'administration publique*, n°73, p.194-195.
https://www.persee.fr/doc/rfap_0152-7401_1995_num_73_1_2945_t1_0194_0000_4

Touboul, F. (2023). Le Partenariat entre l'Union européenne et les États d'Europe centrale et orientale. *Revue québécoise de droit international*, Volume 9, 1995, p.35-45. <https://www.erudit.org/fr/revues/rqdi/1995-v9-rqdi08122/1100769ar/>

Thèses

Dobiášová, J. (2011). L'adhésion de la Turquie dans l'Union européenne. *Université Palacky d'Olomouc*. https://theses.cz/id/lz9mv9/Ladhsion_de_la_Turquie_dans_lUnion_Europenne.pdf

Tosun Ozgur, L. (2011). La traite des êtres humains : étude normative. *Droit*. Université de Grenoble. <https://theses.hal.science/tel-00634880/>

Vinet, E. (2008). L'identité sexuée, une approche plurielle : dynamique représentationnelle, variabilité contextuelle, ancrage psychosocial subjectif et contribution à l'action. *Université de Montpellier*. Psychologie sociale. <https://theses.fr/2008MON30046>

8. Annexes

Annexe 1 : Niveau de salaire, pauvreté et inégalités dans les PECO

Tableau 2 – Niveau de salaire, pauvreté et inégalités dans les PECO

Pays	Salaire brut(a)			Pauvreté(b)		Inégalités (c)	
	EUR	EUR	% UE 15				
	1996	1999	1999	1998	2000	1991	1999
Bulgarie	56	105	2,9	33,0	18,0	0,262	n.d.
Estonie	196	282	7,8	40,0	19,3	n.d.	n.d.
Hongrie	245	304	8,4	2,0	15,4	0,291	0,349
Lettonie	192	267	7,1	23,0	34,8	0,249	0,332
Lituanie	144	262	6,9	46,0	22,5	0,386	0,363
Pologne	257	406	11,1	13,0	18,4	0,242	0,305
Rép. tchèque	285	343	9,4	1,0	0,8	0,210	0,257
Roumanie	99	118	3,2	22,0	44,5	0,206	0,381
Slovaquie	209	241	6,6	1,0	8,6	n.d.	n.d.
Slovénie	750	886	24,4	1,0	1,3	0,269	0,305
UE 15		3 634	100				
10 PECO		243	319	8,8			

(a) Moyen mensuel (source : Deutsche Bank)

(b) Population vivant avec moins de 4 dollars par jour (% de la population totale)

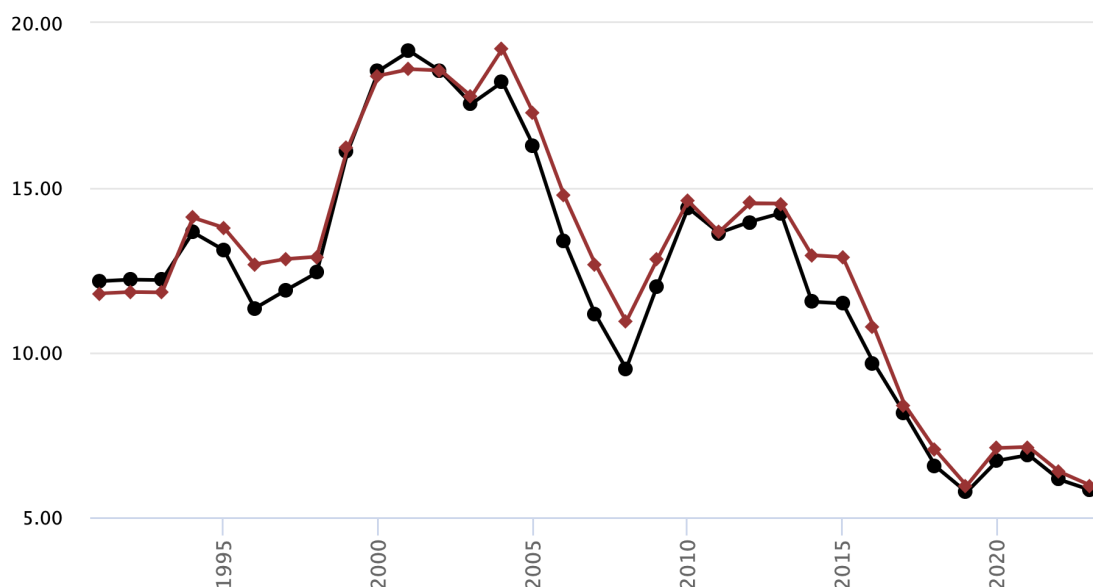
(c) Indices de Gini relatifs aux inégalités de revenus, selon Rutkowski (2001).

Source : Andreff, W. (2003) (b). Le cinquième élargissement européen marque-t'il la fin de la transition économique postsocialiste ? Reflets et perspectives de la vie économique. <https://doi.org/10.3917/rpve.423.0047>

Annexe 2 : Chômage (% de la main-d'œuvre totale) en noir, comparé au chômage (% de la main-d'œuvre féminine) en rouge en Slovaquie, Bulgarie et Bosnie-Herzégovine.

Chômage (% de la main-d'oeuvre totale), Slovaquie

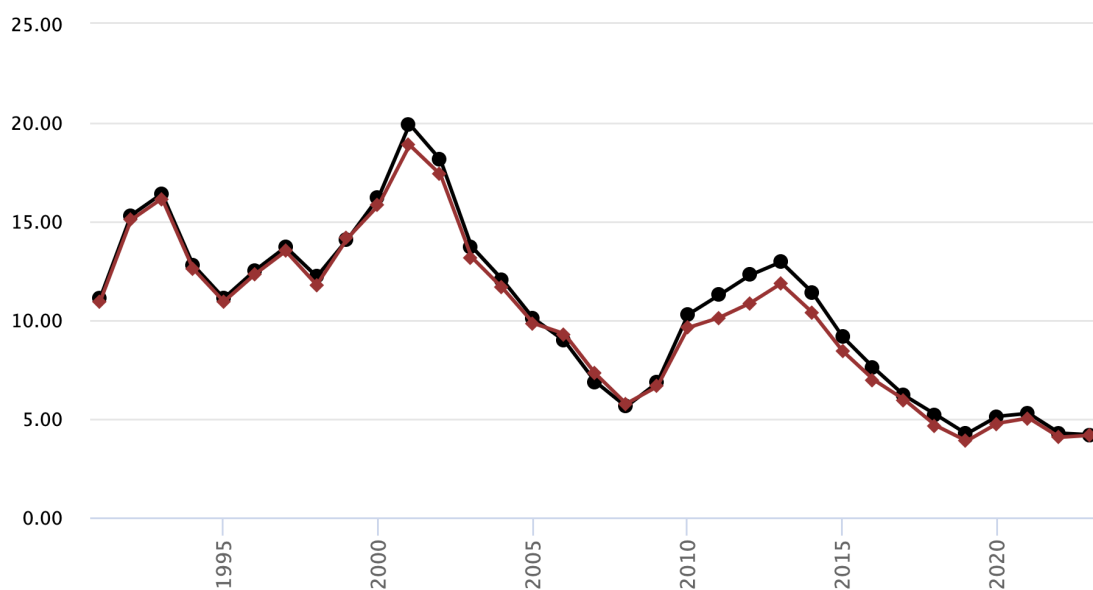
Chômage (% de la main-d'oeuvre féminine), Slovaquie



Perspective monde, date de consultation: 05/08/2024, source: Banque mondiale

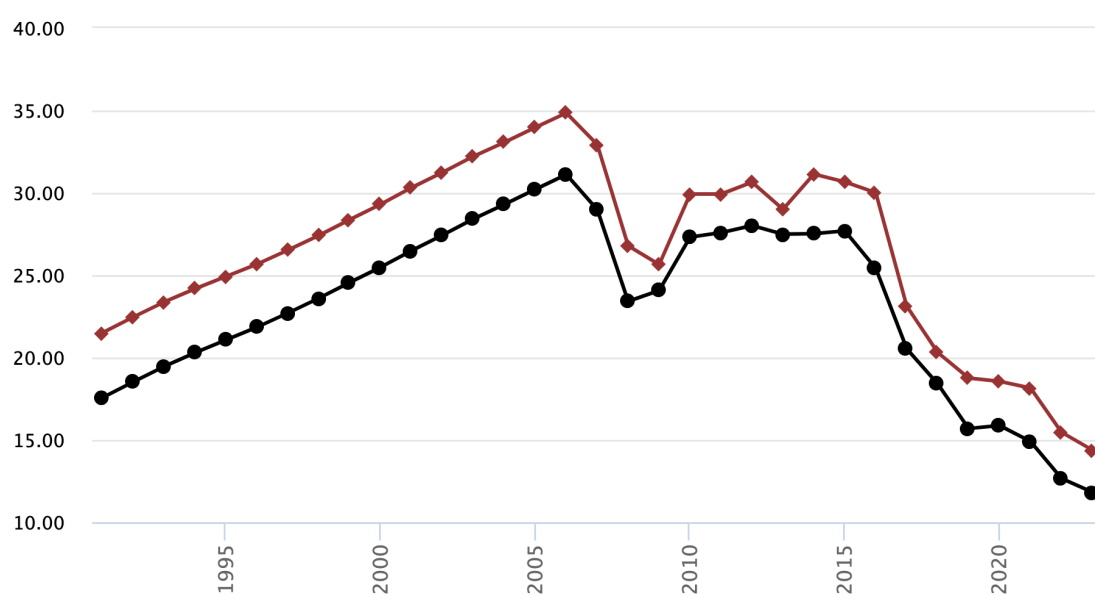
Chômage (% de la main-d'oeuvre totale), Bulgarie

Chômage (% de la main-d'oeuvre féminine), Bulgarie



Perspective monde, date de consultation: 05/08/2024, source: Banque mondiale

Chômage (% de la main-d'oeuvre totale), Bosnie-Herzégovine
 Chômage (% de la main-d'oeuvre féminine), Bosnie-Herzégovine



Perspective monde, date de consultation: 05/08/2024, source: Banque mondiale

Annexe 3 : Niveau de développement, salaires, pauvreté et inégalités

LES PECO ET L'UNION

Tableau I. NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT, SALAIRES, PAUVRETÉ ET INÉGALITÉS

Pays	PIB/habitant, SPA, en euros ⁽¹⁾			Salaires bruts en euros ⁽²⁾			Pauvreté ⁽³⁾		Inégalités ⁽⁴⁾	
	1996	2000	2000	1996	1999	1999	1998	2000	1991	1999
UE 15	18 500	22 416	100		3634	100				
10 PECO	6 664	7 919	35,3	243	319	8,8				
Bulgarie	4 600	4 935	22,0	55	105	2,9	33,0	18,0	0,262	n.d.
Estonie	6 100	8 193	36,5	195	282	7,8	40,0	19,3	n.d.	n.d.
Hongrie	8 600	11 267	50,3	245	304	8,4	2,0	15,4	0,291	0,349
Lettonie	4 700	6 131	27,4	192	257	7,1	23,0	34,8	0,249	0,332
Lituanie	5 300	6 380	28,5	144	252	6,9	46,0	22,5	0,385	0,363
Pologne	6 200	8 120	36,2	257	405	11,1	13,0	18,4	0,242	0,305
Rép. tchèque	12 000	12 888	57,5	285	343	9,4	1,0	0,8	0,210	0,257
Roumanie	6 100	5 791	25,8	99	118	3,2	22,0	44,5	0,205	0,381
Slovaquie	8 500	10 527	47,0	209	241	6,6	1,0	8,6	n.d.	n.d.
Slovénie	12 200	15 705	70,1	750	886	24,4	1,0	1,3	0,269	0,305

⁽¹⁾Standard de pouvoir d'achat. Source : Eurostat.

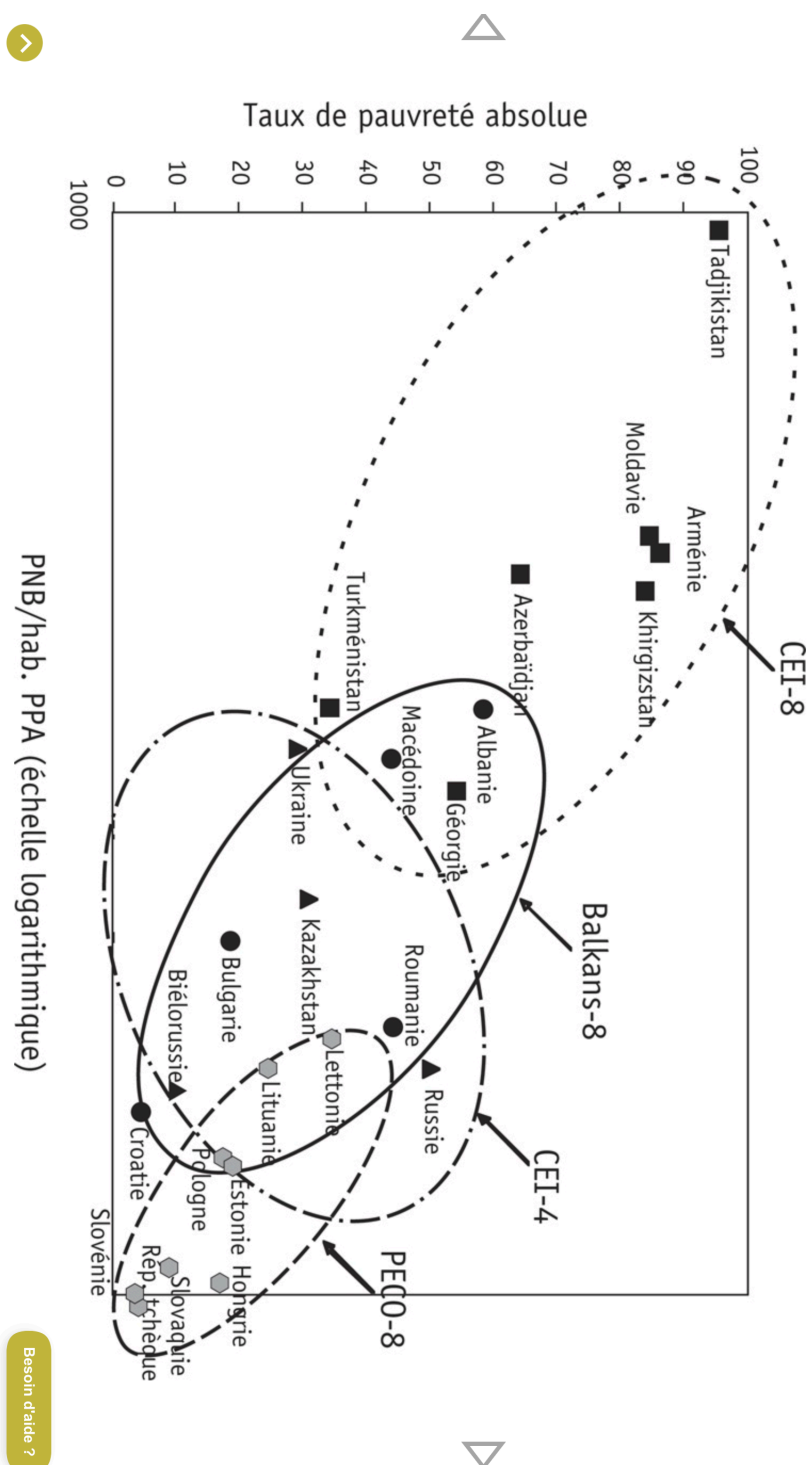
⁽²⁾Salairé moyen mensuel (source : Deutsche Bank)

⁽³⁾Population vivant avec moins de 4 dollars par jour (% de la population totale)

⁽⁴⁾Indices de Gini relatifs aux inégalités de revenus, selon J. Rutkowski, « Earnings inequality in transition economies of Central Europe : trends and patterns during the 1990's », World Bank, 2001.

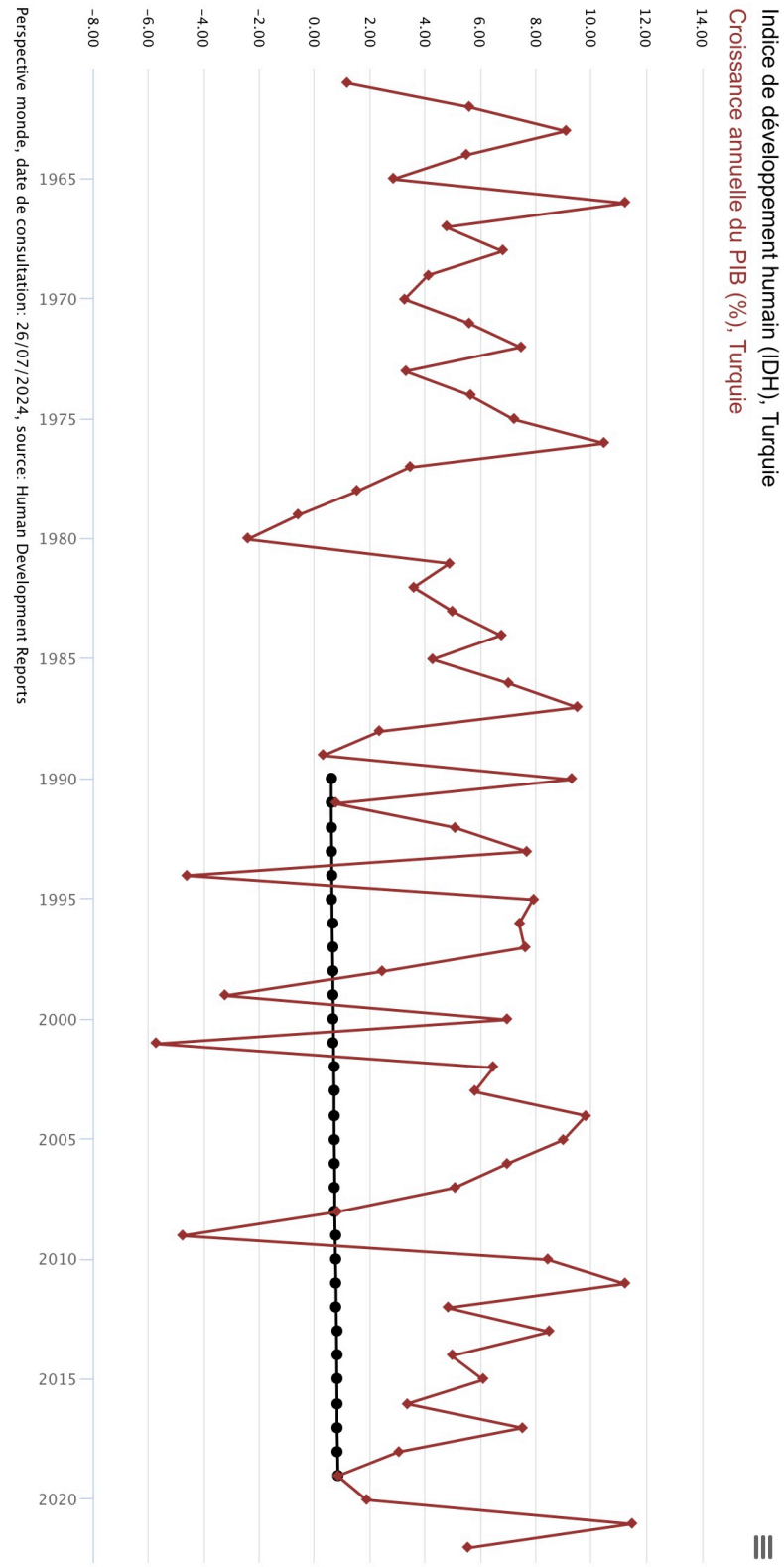
Source : Andreff, W. (2003) (a). “La deuxième transition” des PECO. Dossier, Sociétal. N°41, 3ème trimestre. <https://hal.science/halshs-00286127/>

Annexe 4 : Pauvreté absolue (seuil de 4,3 \$) et PNB/habitant (PPA) en 1999

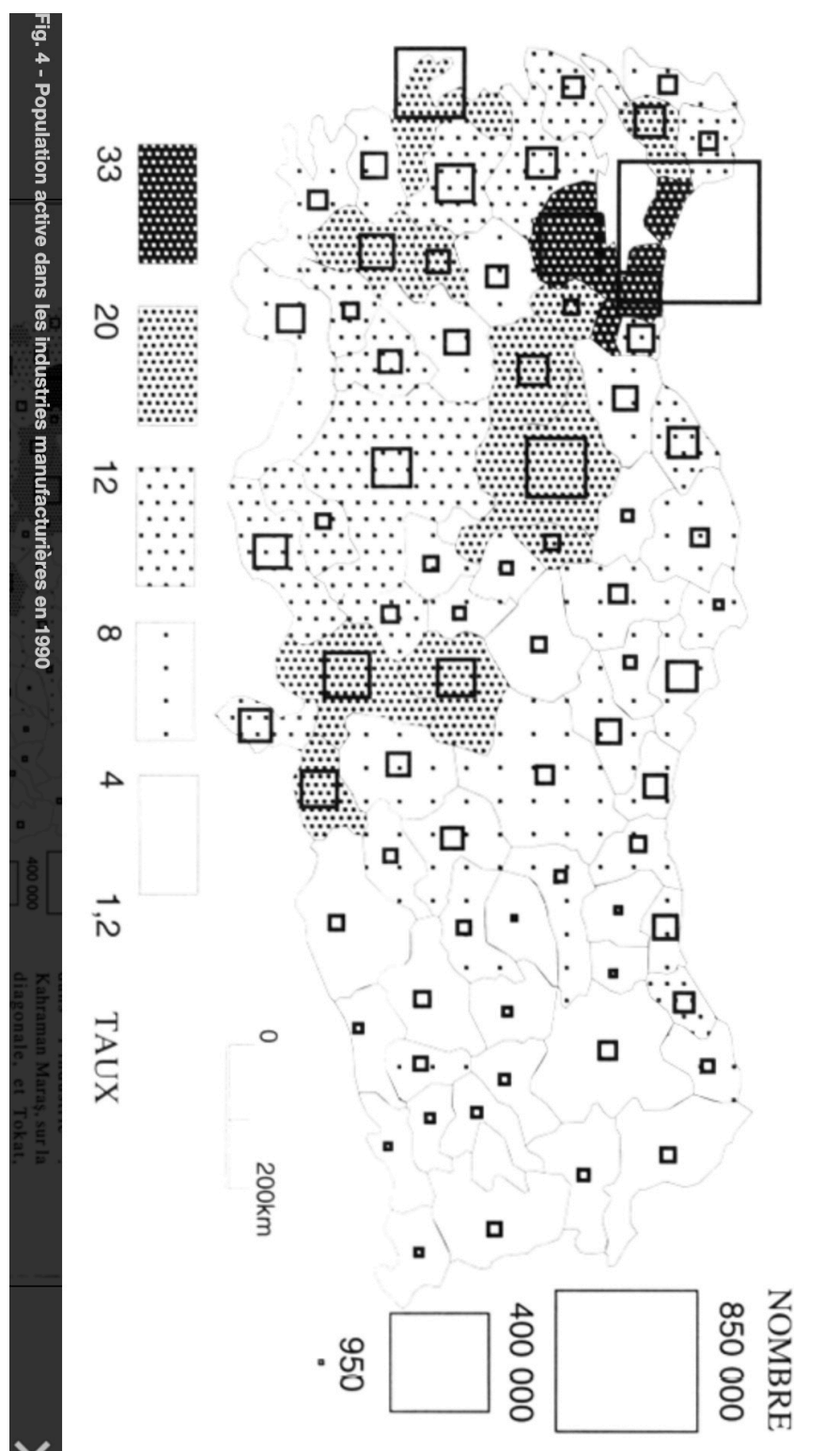


Source : Slim, A. (2010). Les formes de la pauvreté en Europe de l'Est : évolution et causes de 1989 à nos jours. Revue d'études comparatives Est-Ouest, n°41. <https://www.cairn.info/revue-d-etudes-comparatives-est-ouest1-2010-2-page-111.htm>

Annexe 5 : Indice de développement humain (IDH) comparé à la croissance annuelle du PIB (%) en Turquie.



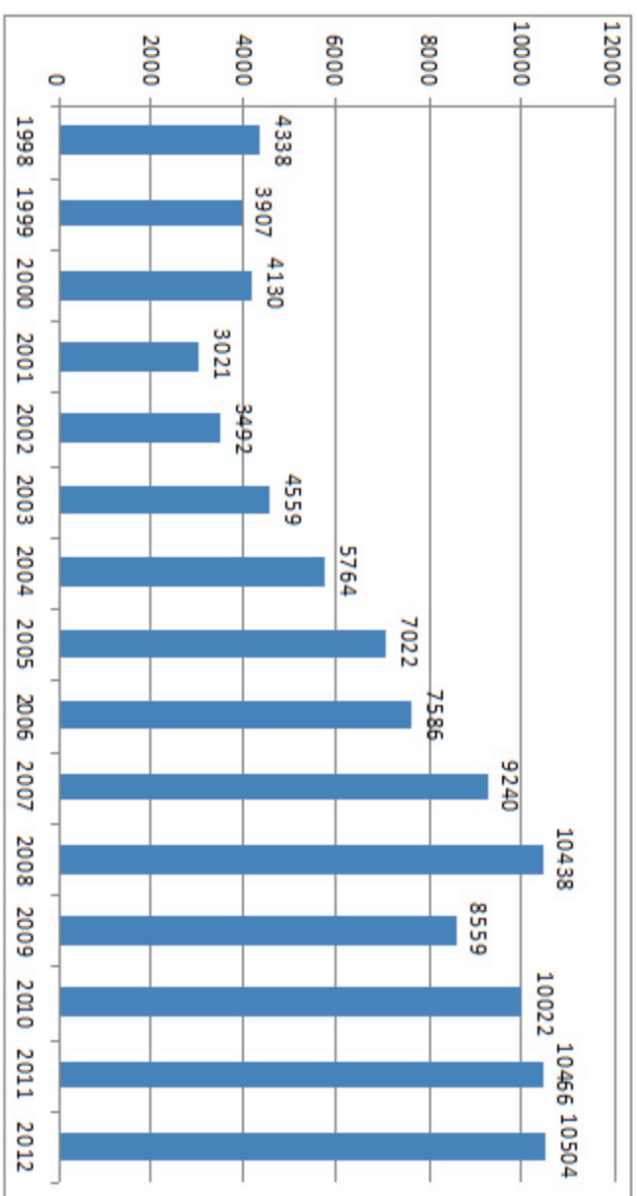
Annexe 6 : Population active dans les industries manufacturières en 1990



Source : Bazin, M. & al. (1997). L'industrialisation de la Turquie : processus de développement et dynamiques spatiales, n°87, p.121-133.
https://www.persee.fr/doc/medit_0025-8296_1997_num_87_3_3013

Annexe 7 : Augmentation du PIB par habitant en Turquie

Le PIB par habitant a ainsi été multiplié par trois depuis 2001, comme l'illustre le graphique suivant.



Source : Institut du Bosphore.

Annexe 8 : Principales régions européennes



Source : Institut Ständigen Ausschuss für geographische Namen (StAGN),
https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Grossgliederung_Europas-fr.svg

